



**SPORT ET LOISIR
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**



PORTRAIT RÉGIONAL EN **LOISIR CULTUREL**

Québec  

RECHERCHE ET COLLECTE DE DONNÉES

Santiago Risso

RÉDACTION ET ANALYSE

Santiago Risso
Sylvie Lacasse
Josée Scott

CONCEPTION GRAPHIQUE



CE PROJET EST RÉALISÉ GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

CITER CE DOCUMENT

SPORT ET LOISIR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, *Portrait régional en loisir culturel*, 2021, 82 pages

ISBN 978-2-9812507-8-0

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Sport et Loisir de l'île de Montréal

7333, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2R 2E5

info@sportloisirmontreal.ca

514 722-7747



TABLE DES MATIÈRES

LISTE D'ACRONYMES.....	5
LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX.....	6
REMERCIEMENTS.....	7
INTRODUCTION.....	9
MANDAT ET CONTEXTE.....	9
ENCADREMENT DE LA DÉMARCHE.....	10
MILIEUX CIBLÉS.....	10
CONTEXTE – COVID-19.....	12
MÉTHODOLOGIE.....	13
LIMITES DU PORTRAIT.....	17
ÉCOSYSTÈME DU LOISIR CULTUREL MONTRÉALAIS.....	19
PRINCIPALES ACTRICES ET PRINCIPAUX ACTEURS ENGAGÉ-E-S.....	19
ACTRICES ET ACTEURS CONTRIBUANT À DES ACTIVITÉS CULTURELLES.....	20
MILIEU MUNICIPAL.....	21
NOMBRE ET CARTOGRAPHIE D'ORGANISMES EN LOISIR CULTUREL.....	22
RÔLE DE L'URLS.....	24
CONCERTATION.....	27
MILIEU ASSOCIATIF.....	27
MILIEU MUNICIPAL.....	30
MILIEU SCOLAIRE.....	32
ANALYSE DES PRINCIPAUX CONSTATS ET SUGGESTIONS.....	33
PISTES D'ACTIONS RÉGIONALES.....	35
PARTENARIAT.....	37
MILIEU ASSOCIATIF.....	38
MILIEU MUNICIPAL.....	39
MILIEU SCOLAIRE.....	40
ANALYSE DES PRINCIPAUX CONSTATS ET SUGGESTIONS.....	41
PISTES D'ACTIONS RÉGIONALES.....	41

INFRASTRUCTURES	43
MILIEU ASSOCIATIF	44
MILIEU MUNICIPAL	44
CENTRE DE PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR	45
BESOINS EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES	46
PISTE D'ACTION RÉGIONALE	47
BÉNÉVOLAT	49
MILIEU ASSOCIATIF	50
ANALYSE DES PRINCIPAUX CONSTATS ET SUGGESTIONS	52
PISTES D' ACTIONS RÉGIONALES	53
FORMATION	55
MILIEU ASSOCIATIF	55
MILIEU MUNICIPAL	59
ANALYSE DES PRINCIPAUX CONSTATS ET SUGGESTIONS	60
PISTES D' ACTIONS RÉGIONALES	60
OFFRE D'ACTIVITÉS	63
MILIEU ASSOCIATIF	63
MILIEU SCOLAIRE	71
ANALYSE DES PRINCIPAUX CONSTATS ET SUGGESTIONS	72
PISTES D' ACTIONS RÉGIONALES	73
FINANCEMENT	75
MILIEU ASSOCIATIF	75
ANALYSE DES PRINCIPAUX CONSTATS ET SUGGESTIONS	78
PISTES D' ACTIONS RÉGIONALES	80
CONCLUSION	81



LISTE D'ACRONYMES

ACQ

Association des camps du Québec

AQLM

Association québécoise du loisir municipal

AQLPH

Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

CCL

Centre communautaire de loisirs

CL

Centre de loisirs

CMTQ

Coalition montréalaise des Tables de quartier

CSEM

Commission scolaire English-Montréal

CSLBP

Commission scolaire Lester-B.-Pearson

CSS

Centres de services scolaires

CSSDM

Centre de services scolaire de Montréal

CSSMB

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

CSSPÎ

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

CQL

Conseil québécois du loisir

DSCÎM-MCC

Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal – Ministère de la Culture et des Communications

FADOQ

Fédération de l'âge d'or du Québec

FQCCL

Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs

MAMH

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MCC

Ministère de la Culture et des Communications

MEQ

Ministère de l'Éducation

OBNL

Organisme à but non lucratif

OLC

Organisme en loisir culturel

ONLC

Organisme national de loisir culturel

PANAM

Programme de reconnaissance et de soutien financier des organismes panmontréalais

RABQ

Réseau de l'action bénévole du Québec

RCRCQ

Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec

RLSQ

Regroupement Loisir et Sport du Québec

RMJQ

Regroupement des maisons des jeunes du Québec

RURLS

Réseau des unités régionales de loisir et de sport

SLIM

Sport et Loisir de l'Île de Montréal

URLS

Unité régionale de loisir et de sport

UQTR

Université du Québec à Trois-Rivières

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

FIGURE 1 Rôles principaux des bénévoles	50
FIGURE 2 Principaux défis des organismes	51
FIGURE 3 Thèmes des formations offertes aux employé-e-s et bénévoles des organismes	56
FIGURE 4 Ressources sollicités dans le cadre des formations destinées aux employé-e-s des OBNL	57
FIGURE 5 Principaux besoins des organismes en lien avec la formation	58
FIGURE 6 Champs disciplinaires abordés par l'offre d'activités des OLC	64
FIGURE 7 Champs disciplinaires abordés par l'offre d'activités des CCL et des CL	65
FIGURE 8 Types de participation aux offres d'activités	66
FIGURE 9 Groupes d'âge rejoints par les OLC, les CCL et les CL	67
FIGURE 10 Pourcentage des participant-e-s selon le sexe	68
FIGURE 11 Pourcentage de participation selon différents groupes sociaux	69
FIGURE 12 Public ciblé par territoire – OLC	70
FIGURE 13 Principales sources de financement des OLC	76
FIGURE 14 Principaux besoins des OLC, CCL et CL en matière de financement	77

TABLEAU 1 Nombre d'organismes recensés par arrondissement	22
TABLEAU 2 Nombre d'organismes recensés par ville liée	23
TABLEAU 3 OLC membres d'un ONLC	28
TABLEAU 4 Principaux partenaires des OLC	38
TABLEAU 5 Provenance des ententes signées en matière d'infrastructures	44
TABLEAU 6 Thèmes des formations offertes par le milieu municipal	59

REMERCIEMENTS

Sport et Loisir de l'île de Montréal tient à remercier les individus et les organisations qui ont contribué à l'élaboration de ce portrait régional en matière de loisir culturel.

Nous souhaitons remercier également les membres du comité de suivi régional en loisir culturel qui se sont mobilisé-e-s, rendant la démarche fructueuse.



Mme Valérie Beaulieu - Culture Montréal

Mme Marie-Ève Courchesne - Service de la culture de la Ville de Montréal

Mme Julie Fournier - Direction des services à la clientèle de l'île de Montréal du ministère de la Culture et des Communications

Mme Annie Hudon Laroche - Centre culturel Georges-Vanier

Mme Julie Laloire - Oxy-Jeunes

Mme Elsa Lavigne - AlterGo

Mme Suzanne Lemieux - Cégep de Saint-Laurent

M. Luc Therrien - Centre de services scolaire de Montréal

En espérant que cette démarche permettra de contribuer au développement du loisir culturel montréalais.

Bonne lecture !





INTRODUCTION

MANDAT ET CONTEXTE

Lors des consultations tenues dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle du Québec en 2016, les unités régionales de loisir et de sport (URLS), l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), le Conseil québécois du loisir (CQL) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) soulignaient l'importance de reconnaître le loisir comme moyen pour encourager la participation des citoyens et citoyennes à la culture.

Dans le cadre de la mesure 2 du **Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023** : « Encourager la pratique du loisir culturel et les initiatives utilisant la culture comme outil d'intervention sociale¹ », le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a délégué de nouvelles responsabilités en matière de loisir culturel aux URLS, dont Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM). Le mandat se décline en quatre objectifs :



Soutenir et favoriser le réseautage ainsi que la concertation



Valoriser et reconnaître le bénévolat



Soutenir la formation des intervenants et intervenantes locaux et régionaux



Accompagner les intervenants et intervenantes du milieu en développant une expertise-conseil

¹ QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Partout la culture! Politique culturelle du Québec. Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023*, 2018, page 4.

Pour atteindre ces objectifs, SLIM a réalisé, dans un premier temps, le présent portrait régional en loisir culturel. Cette action préliminaire permet aux divers intervenants et intervenantes d'avoir une meilleure compréhension de l'écosystème du loisir culturel montréalais. Soulignons que les thèmes présentés ont été déterminés à partir des objectifs établis par le MCC, en s'assurant qu'ils sont cohérents avec la mission de SLIM.

Nous souhaitons que les éléments évoqués dans cette démarche puissent poser une base de réflexion qui favorisera la mobilisation et le développement du milieu rassemblé autour d'un plan d'action régional.

ENCADREMENT DE LA DÉMARCHE

La démarche a été encadrée par un comité de suivi régional ayant un rôle consultatif. Des représentants du milieu associatif, du milieu de l'éducation, du Service de la culture de la Ville de Montréal et de la Direction régionale du MCC composaient le comité.

MILIEUX CIBLÉS

L'élaboration du portrait s'est appuyée principalement sur un processus consultatif. Les milieux **associatif, municipal** et **scolaire** ont été sollicités afin d'obtenir des données représentatives de l'île de Montréal. Soulignons que le taux de réponse obtenu permet de considérer comme pertinente l'analyse des données consolidées.



Pour l'ensemble du milieu associatif, le **taux de réponse** est de **37 %** et de **79 %** pour le milieu municipal



et **2 centres de services scolaires sur 5** ont répondu.



De plus, 3 regroupements et organismes œuvrant auprès des clientèles spécifiques sur 5 ont également **participé aux consultations.**

Plus spécifiquement, voici les actrices et acteurs consulté·e·s, par milieu :

Milieu associatif



Organismes en loisir culturel (OLC) :

- OBNL œuvrant sur le territoire montréalais qui offrent aux citoyen-ne-s des cours ainsi que des activités spécifiques en loisir culturel.
- À l'étape des consultations, 235 organismes ayant une mission spécifique en loisir culturel (OLC) avaient été répertoriés sur l'île de Montréal.

Centres de loisirs (CL) :

- « Lieu, généralement public, où sont organisées diverses activités récréatives [...]. Contrairement à celles du centre communautaire, les activités du centre de loisirs ne sont généralement pas d'ordre social ou humanitaire³. »
- À l'étape des consultations, 21 centres de loisirs avaient été répertoriés sur l'île de Montréal.

Centres communautaires de loisirs (CCL) :

- Organismes « [...] servant de point de ralliement à une collectivité ou à une communauté dans le but d'exercer des activités récréatives, culturelles, sociales ou humanitaires². »
- À l'étape des consultations, 39 CCL avaient été répertoriés sur l'île de Montréal.
- Les 39 CCL répertoriés sont membres de la FQCCL.

Clientèles spécifiques⁴ :

- Regroupements et organismes où le loisir culturel est utilisé comme moyen d'intervention auprès de clientèles spécifiques.

Milieu municipal



Service de la culture de la Ville de Montréal

Arrondissements de la Ville de Montréal

Villes liées

Milieu scolaire



Centres de services scolaires (anciennes commissions scolaires) :

- Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM);
- Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB).

2 OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, Fiche terminologique : centre communautaire, http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8355078

3 Id. centre de loisirs, http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=40351

4 Groupes sociaux suivants : jeunes, aînés, personnes ayant une limitation fonctionnelle et nouveaux arrivants.

CONTEXTE – COVID-19

La dernière étape de la démarche de réalisation de ce portrait a été bousculée par la crise sanitaire causée par la pandémie de COVID-19. Nous avons agi principalement auprès des membres et partenaires, dont des organismes en loisir culturel, en réalisant une consultation en avril 2020 afin de mieux connaître les impacts de la crise. Également, au cours de l'année 2020, SLIM a organisé 2 ateliers virtuels pour les organismes en loisir culturel.



Au printemps 2020,
41 % des organismes
ont maintenu et **adapté**
leurs activités



En ce qui concerne les
impacts financiers, **41 %**
ont confirmé une **perte de**
revenus autonomes

48 % ont assuré
uniquement la
gestion administrative



11 % ont arrêté
toute activité



Le niveau d'inquiétude au sujet de la survie des organismes est très alarmant. Nous constatons l'importance de venir en aide aux organismes fragilisés par le contexte actuel. Cette nouvelle réalité sera prise en considération dans les futures actions régionales.

MÉTHODOLOGIE

ENCADREMENT DE LA DÉMARCHE

OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES POUR LA CONSULTATION



Questionnaires adaptés à chacun des milieux ciblés



Entrevues téléphoniques et en personne



Consultation de documentation existante



Veille numérique



Également, en mai 2019, SLIM a tenu une rencontre de préconsultation avec des organismes en loisir culturel et a déposé un mémoire collectif⁵ dans le cadre des consultations publiques sur le loisir public montréalais menées par la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal.



Finalement lors du 11^e Colloque des intervenants socioculturels en milieu scolaire, organisé en novembre 2019 en collaboration avec la corporation Secondaire en spectacle, SLIM a animé différentes tables de discussion permettant de mieux connaître les enjeux et besoins du milieu scolaire en matière de loisir culturel.

⁵ Sport et Loisir de l'île de Montréal, *Mémoire collectif en loisir culturel* présenté à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal, https://www.sportloisirmontreal.ca/site/assets/files/6142/slim_memoire_diagnostic-loisir-public_loisir-culturel_2019-06-07.pdf

Milieu associatif



OUTILS DE MESURE

OLC, CCL et CL :

- Sondage électronique, envoi par courriel personnalisé
- 8 thématiques abordées : concertation, partenariat, ressources humaines, formation, offre d'activités, financement, enjeux et besoins, pôles de pratique artistique amateur

Clientèles spécifiques :

- Entrevues téléphoniques
- 3 thématiques abordées : partenariat, offre d'activité, enjeux et besoins



RÉPONSES

OLC, CCL et CL :

- 90 OLC sur 235
- 16 CCL sur 39
- 7 CL sur 21

Clientèles spécifiques :

- 3 entrevues : AlterGO, FADOQ - Île de Montréal, Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrant-e-s (ALAC)



CHAMP DISCIPLINAIRE	%
Musique	53%
Histoire et patrimoine	21%
Arts dramatique	9%
Multidisciplinaire	9%
Philatélie	2%
Arts visuels	2%
Métiers d'arts	2%
Danse	2%



OUTILS DE MESURE

Service de la culture, Ville de Montréal :

- Entrevue
- 4 thématiques abordées : concertation, partenariat, soutien professionnel, programmes de financement

Arrondissements et villes liées :

- Sondage électronique (prétest par l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville)
- 4 thématiques abordées : rôle, concertation, partenariat, soutien professionnel



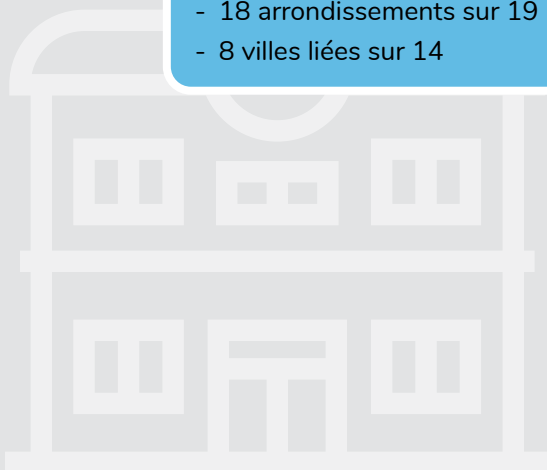
RÉPONSES

Service de la culture, Ville de Montréal :

- Entrevue avec la Commissaire de la culture

Arrondissements et villes liées :

- 18 arrondissements sur 19
- 8 villes liées sur 14





OUTILS DE MESURE

Centres de services scolaires :

- Entrevue
- 3 thématiques abordées : offre de service, partenariat, enjeux et besoins



RÉPONSES

Centres de services scolaires :

- 2 centres sur 5 (anciennes Commission scolaire de Montréal et Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys)



LIMITES DU PORTRAIT

Le portrait présenté comporte certaines limites, attribuables principalement à deux éléments : la complexité de l'écosystème du loisir culturel montréalais et le vaste nombre d'actrices et d'acteurs le composant.

En cohérence avec la mission de SLIM et le mandat du MCC, le milieu associatif (notamment les organismes en loisir culturel) est au centre de la démarche adoptée dans la réalisation du portrait. La diversité et la richesse de la collectivité montréalaise sont bien présentes dans le milieu du loisir culturel. Les initiatives citoyennes telles que les Ruches d'Art, ou les actions en loisir culturel amorcées par les bibliothèques publiques en sont des exemples. Dans l'élaboration d'un premier portrait régional, le milieu associatif a été priorisé.

Un autre élément à considérer concerne les outils de mesure utilisés pour la collecte des données. Dans l'intention de favoriser un taux de participation plus élevé, le nombre de questions et de thématiques abordées au cours des consultations a été limité.

Soulignons que cette initiative est une première. Ce portrait s'inscrit dans un processus évolutif et il sera bonifié au cours des prochaines années. La mise en place du plan d'action régional permettra d'établir des liens avec différents partenaires et de déterminer leurs priorités concernant la mise à jour des données. Les partenaires d'une future concertation régionale détermineront les éléments de ce présent portrait qui devraient être actualisés. Par la suite, les principales et principaux partenaires seront informé·e·s des mises à jour possibles.

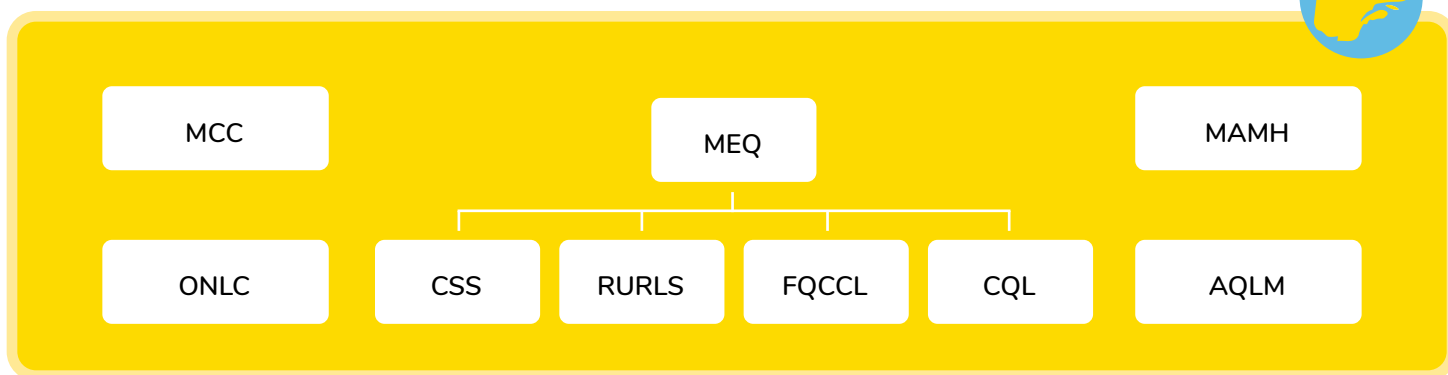




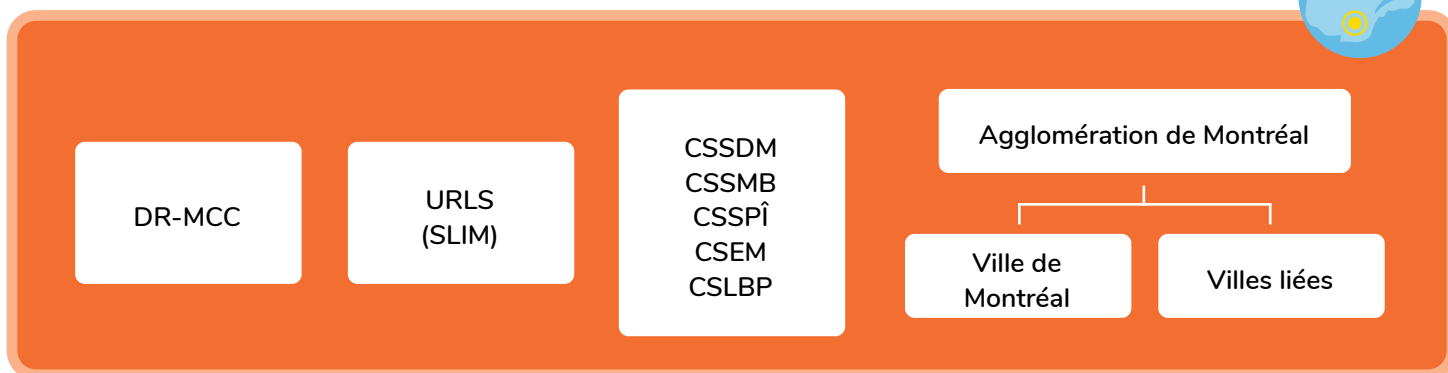
ÉCOSYSTÈME DU LOISIR CULTUREL MONTRÉALAIS

PRINCIPALES ACTRICES ET PRINCIPAUX ACTEURS ENGAGÉ·E·S

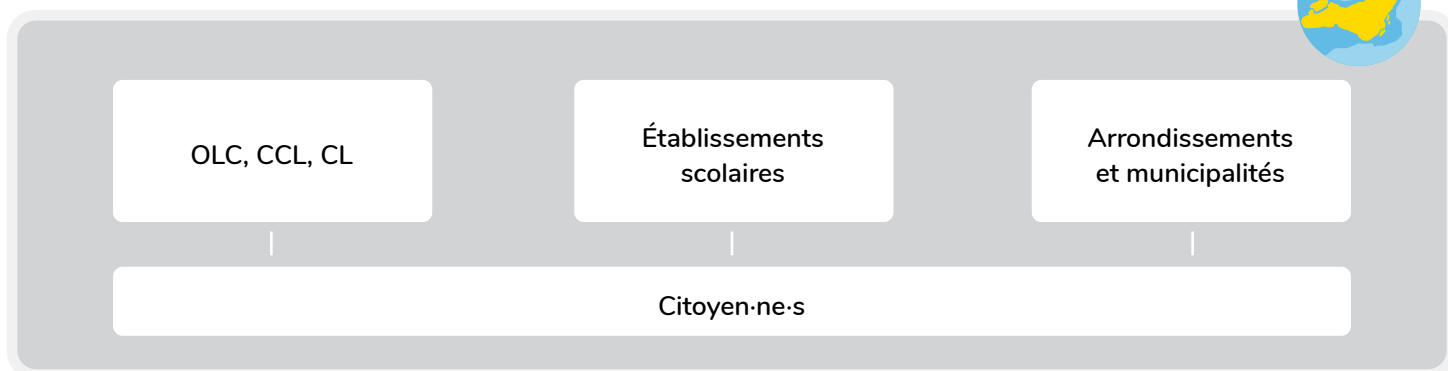
Provincial



Régional



Local



ACTRICES ET ACTEURS CONTRIBUANT À DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Provincial



RLSQ

RCRCQ

FADOQ

AQLPH

ACQ

RMJQ

Régional



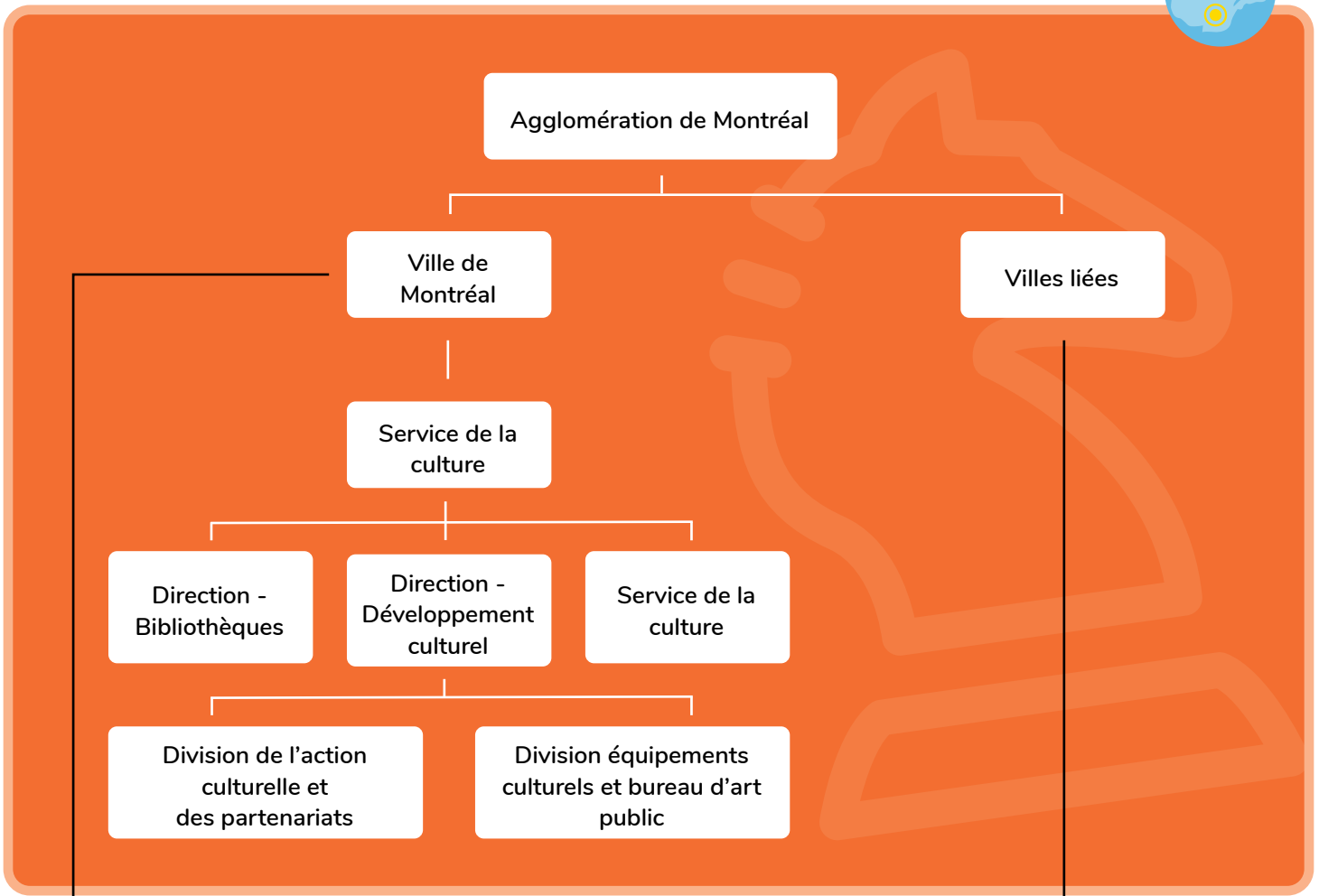
Culture Montréal

FADOQ - Région île de Montréal

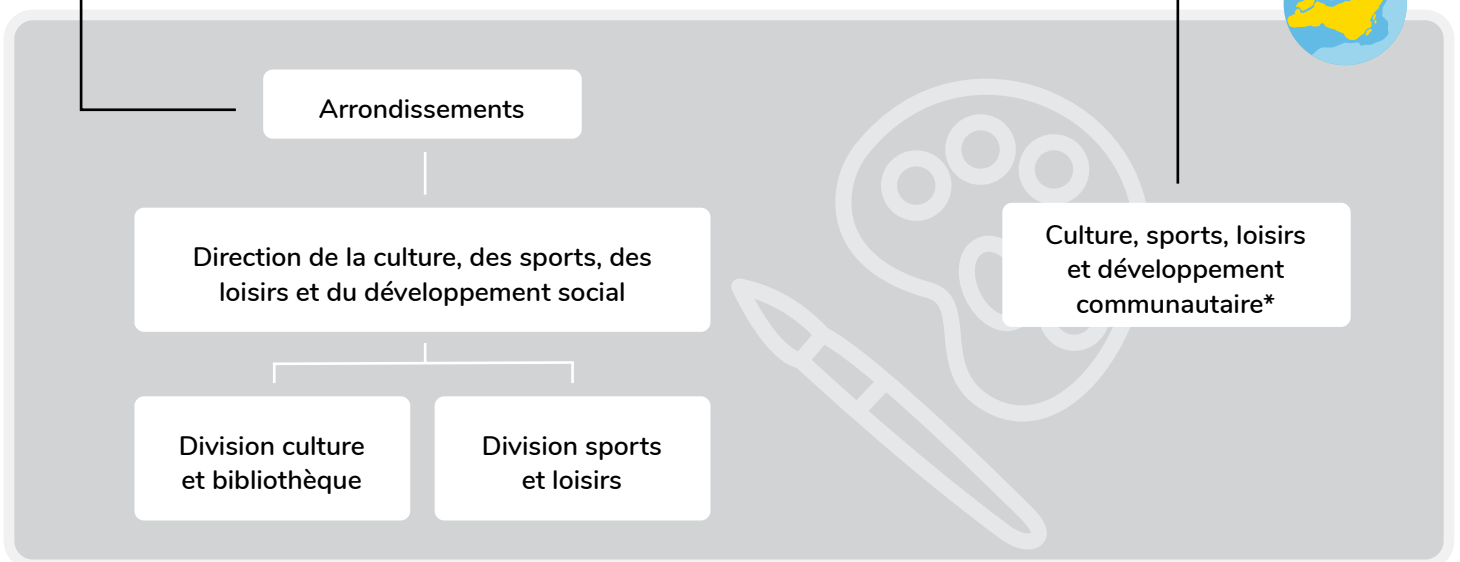
AlterGo



Régional



Local



*L'appellation peut varier selon la municipalité

NOMBRE ET CARTOGRAPHIE D'ORGANISMES EN LOISIR CULTUREL

Tableau 1

Nombre d'organismes recensés par arrondissement

ARRONDISSEMENT	NOMBRE D'ORGANISMES
Ahuntsic-Cartierville	24
Anjou	1
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	17
Île-Bizard-Sainte-Genève	4
Lachine	7
LaSalle	4
Le Plateau-Mont-Royal	34
Le Sud-Ouest	14
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	28
Montréal-Nord	3
Outremont	7
Pierrefonds-Roxboro	4
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	10
Rosemont-La Petite-Patrie	17
Saint-Laurent	5
Saint-Léonard	5
Verdun	1
Ville-Marie	45
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	17
TOTAL	247

Tableau 2

Nombre d'organismes recensés par ville liée

MUNICIPALITÉ	NOMBRE D'ORGANISMES
Baie-D'Urfé	1
Beaconsfield	5
Côte-Saint-Luc	5
Dollard-des-Ormeaux	3
Dorval	4
Hampstead	1
Kirkland	3
Montréal-Est	1
Montréal-Ouest	1
Mont-Royal	3
Pointe-Claire	14
Sainte-Anne-de-Bellevue	2
Senneville	1
Westmount	3
TOTAL	47

Visitez

sportloisirmontreal.ca

et retrouvez les organismes
par arrondissement et
municipalité.



RÔLE DE L'URLS

SLIM a été créé en 1998 et la première employée permanente est entrée en poste à la fin de l'année 2000. L'implantation de ce nouvel organisme s'est réalisée graduellement. Quel que soit le secteur d'activité, SLIM est en lien avec les milieux municipal, de l'éducation et associatif, et le milieu associatif, du local au provincial. En milieu urbain, les OBNL locaux et régionaux sont les acteurs principaux de l'intervention régionale en matière de loisir et de sport. Ainsi, les interventions spécifiques au loisir culturel se sont rapidement effectuées par la prise en charge de la coordination du programme **↗ Secondaire en spectacle** dès 2001 et par l'ajustement régional relatif au programme des manifestations de la jeune relève artistique amateur. Toutes les URLS de la province géraient ce programme du MCC mais, en l'absence d'une URLS sur l'île, c'est la division des loisirs et de la pratique culturelle de la Ville de Montréal qui en était responsable.



D'ailleurs, Montréal a un riche passé en matière de loisir culturel qui est bien documenté⁶, et son leadership à l'échelle municipale a joué un rôle crucial sur la scène régionale et provinciale. Ainsi, la division des loisirs et de la pratique culturelle et SLIM ont collaboré aux travaux du Sommet de Montréal de 2002 (sommet sectoriel en loisir et sport) et à l'élaboration d'un plan régional de développement 2006-2009 de la pratique du loisir en milieu associatif sur l'île de Montréal.

En 2003, l'entente concernant le nouveau cadre des relations conclue entre la nouvelle Ville de Montréal et le gouvernement du Québec pour les années 2003 à 2007 comprenait l'Entente sur le développement culturel de Montréal, qui confirmait le soutien au loisir culturel au niveau régional. Cette entente a été renouvelée de 2018 à 2021. Ainsi, le Bureau du loisir, intégré au Service de la culture dans le cadre de la réorganisation municipale, a mené divers travaux de diagnostic, de concertation et de soutien financier auxquels SLIM a collaboré. Le projet d'un centre de pratique artistique amateur liant la Ville de Montréal, SLIM et le Patro Le Prévost, datant de 2007, est toujours « dans les cartons » bien qu'ayant besoin d'être actualisé.

⁶ Ville de Montréal, Historique des programmes métropolitains de pratique artistique amateur de 1970 à 2006, mars 2007, <http://ville.montreal.qc.ca/cultureloisir/fichiers/2016/09/Historique-des-evenements.pdf>

Outre ce qui vient d'être énuméré, voici sommairement diverses interventions menées par SLIM au cours des années :



C'est donc dans un esprit de continuité que SLIM a accueilli très favorablement le nouveau mandat régional. Ce dernier permettra de mettre à profit son expertise au bénéfice du loisir culturel.





CONCERTATION

Les milieux associatif, municipal et institutionnel montréalais comptent sur une pratique de concertation organisée, riche et vivante. La pratique de la concertation sur le territoire montréalais se déploie tant au niveau régional que local. Les instances de concertation locales se démarquent par leur intersectorialité et leur dynamique multiréseau. Les raisons d'être des concertations locales (communément appelées Tables de quartier ou Corporations de développement communautaire) sont principalement liées à des notions de territoire/quartier, à des enjeux ciblés ou à des clientèles spécifiques. Il existe 30 Tables de quartier sur l'île de Montréal, qui sont regroupées par la **Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ)**.

Milieu associatif



La concertation sur le territoire

Les instances de concertation répertoriées en lien avec le milieu ont une mission qui touche davantage les arts et la culture que le loisir culturel proprement dit :

- Comité activité physique, loisir et culture – Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve
- Table des Arts et de la Culture – Conseil de Notre-Dame-de-Grâce
- Concertation Culture – Vivre Saint-Michel en santé
- Regroupement arts et culture Rosemont–La Petite-Patrie
- Table de concertation culturelle du Plateau-Mont-Royal

La majorité de ces instances sont rattachées à des Tables de quartier. Elles sont composées d'organismes (culturels ou autres), d'entreprises, d'artistes ainsi que de citoyens et de citoyennes. L'action de ces instances porte principalement sur la promotion et l'accès aux arts et à la culture. Ce sont des espaces privilégiés qui permettent de regrouper plusieurs acteurs de différents horizons autour d'un projet culturel.

Le tableau suivant illustre le pourcentage d’organismes en loisir culturel consultés, membres d’un ONLC ou d’une fédération, selon la discipline.

Tableau 3 – OLC membres d’un ONLC

DISCIPLINE	MEMBRES D’UN ONLC
Arts médiatiques	100 %
Philatélie	100 %
Histoire et patrimoine	93 %
Arts dramatiques	78 %
Musique	71 %

Soulignons qu’environ 7% des organismes en loisir culturel consultés sont aussi membres d’une autre instance régionale ou nationale, telle que :

- Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec
- Conseil québécois de la musique
- Regroupement des sociétés historiques de l’Est de Montréal
- Jeunesses musicales du Canada
- AlterGo
- Conseil québécois du loisir
- Regroupement Loisir et Sport Québec



Environ 5% des OLC participent aussi à des instances de concertation locales (Tables de quartier, comités non spécifiques au loisir culturel). Les instances de concertation locales mentionnées sont :

- Table de quartier de Montréal-Nord (comité Revitalisation urbaine intégrée, Comité du plan d'action collectif de Montréal-Nord)
- Table de concertation Hochelaga-Maisonneuve
- Solidarité Mercier-Est
- Regroupement Art et Culture de Rosemont–La Petite-Patrie
- Table de concertation culturelle du Plateau Mont-Royal

En ce qui a trait aux centres communautaires de loisirs et les centres de loisirs, **près de 35 % des CCL et des CL siègent à une instance de concertation locale**. À noter que ce pourcentage est probablement plus élevé, car la question ciblait initialement les instances locales spécifiques en loisir culturel.

Ayant une mission plus large et présentant une offre d'activités qui excède le loisir culturel, les CCL et les CL sont appelés à participer davantage aux instances de concertation, principalement aux Tables de quartier. Ils sont souvent sollicités par la communauté afin de contribuer à la mise en place de projets concertés, car les infrastructures et les équipements des CCL et des CL constituent un apport significatif dans la réalisation d'initiatives collectives. De plus, ils ont davantage de ressources humaines (employé·e·s) pour participer à des instances de concertation.





La Table municipale d'échanges en loisir culturel de la Ville de Montréal

Cette table municipale est sous la responsabilité du Service de la culture de la Ville de Montréal. Elle a pour mission de concerter les professionnel-le-s responsables du loisir culturel des dix-neuf arrondissements dans le but d'échanger sur les projets déployés dans les arrondissements, les nouvelles tendances en loisir culturel, les enjeux et les besoins du milieu ainsi que de développer des actions afin de soutenir les OBNL. De plus, elle participe à la conception de la programmation du Rendez-vous du loisir culturel.

Le ↗ Rendez-vous du loisir culturel

Il s'agit d'un événement annuel unique qui existe depuis plus de dix ans, sous le leadership du Service de la culture. Il offre la possibilité aux membres du Réseau du loisir culturel de Montréal et aux actrices et acteurs du milieu de se rencontrer, de découvrir de nouvelles initiatives et de se pencher sur une thématique différente portée par une programmation touchant des enjeux plus globaux liés au loisir culturel montréalais.

Le Réseau du loisir culturel

Ce réseau, sous la responsabilité du Service de la culture, a comme objectifs de :

Répertorier les différents organismes en loisir culturel sur le territoire montréalais

Offrir une plus grande visibilité de l'offre culturelle des organismes

Favoriser le réseautage et les projets de collaboration entre les organismes



Créé dans le cadre du **Plan d'action de la pratique artistique amateur à Montréal 2013-2017**, le portail **CultureLoisir@Réseau** est l'outil de communication principal du Service de la culture. On y retrouve notamment :

L'information sur le soutien financier et professionnel au service des organismes

La présentation des projets soutenus par la Ville de Montréal et le MCC dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal

Les répertoires d'organismes professionnels et des lieux de pratique artistique amateur

L'information sur les prix de reconnaissance en loisir culturel



La Direction du développement culturel et la Direction des bibliothèques

Ces deux directions de la Ville de Montréal collaborent sur une base plutôt informelle lors du partage d'informations, notamment sur les programmes de financement. Également, la Commissaire de la culture et les responsables des bibliothèques collaborent en cas de besoin d'expertise, et ce, surtout dans le cadre des projets de rénovation, aménagement, construction (RAC) des bibliothèques municipales.

Selon la Direction du développement culturel, l'instauration de rencontres formelles entre les deux directions serait pertinente. D'ailleurs, on constate une volonté de tisser des liens plus formels entre les parties concernées. Soulignons que la Direction du développement culturel compte sur un nombre limité de ressources humaines.

Les liens organiques dans les villes liées

Quoiqu'il n'y ait pas de table ou de regroupement ou de concertation spécifique au loisir culturel, **50 % des villes liées répondantes** affirment qu'il existe des initiatives locales informelles et spécifiques en loisir culturel sur leur territoire. La tenue d'événements est le résultat d'un partenariat **entre les municipalités et les organismes en loisir culturel**.



Tout d'abord, soulignons que 3 des 5 centres de services scolaires se sont dotés d'une politique culturelle : le Centre de services scolaire de Montréal⁷, le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys⁸ et la Commission scolaire Lester-B.-Pearson⁹.

La politique culturelle du Centre de services scolaire de Montréal est la seule qui prévoit la mise en place d'un comité culturel composé de partenaires externes.

Comité culturel du Centre de services scolaire de Montréal

En 2009, l'ancienne Commission scolaire de Montréal s'est dotée d'une politique culturelle et linguistique dans le but de faciliter l'accès à la culture aux élèves et au personnel de la commission. Le Conseil des commissaires a mis en place un comité institutionnel consultatif dont le mandat principal consiste à superviser et à faciliter l'application de cette politique.

Le comité est composé de représentant·e·s :

- du gouvernement et de l'administration;
- du Réseau SUD, responsable du domaine des arts;
- d'un autre réseau assumant, comme les autres, la responsabilité de la culture;
- du Bureau des relations avec la communauté;
- du Bureau des services éducatifs complémentaires (équipe des bibliothèques);
- de toutes les catégories de personnel;
- de toutes les populations scolarisées par le Centre de services scolaire;
- des comités culturels locaux;
- du Programme de soutien à l'école montréalaise.



La politique stipule qu'en plus de ces représentants, les parents, le Service des communications du CSSDM, le milieu universitaire et d'autres représentants éventuels pourraient être invités à participer occasionnellement aux travaux du comité. Par sa constitution, le comité pourrait accueillir une organisation représentant le milieu du loisir culturel afin de faciliter le maillage entre les OBNL et les établissements scolaires.

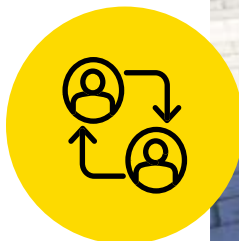
7 COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL, Politique culturelle et linguistique, 2009, <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/PolitiqueCulturelleLinguistique.pdf>

8 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS, Politique culturelle, 2013-2014, <https://www.csmb.qc.ca/~media/Files/PDF/CSMB/Politiques/20-21/1-Politique-culturelle-CSSMB.ashx>

9 COMMISSION SCOLAIRE LESTER-B.-PEARSON, Arts And Culture In Education Policy, 2014, https://boardsite.lbpsb.qc.ca/Modules/FileManagement/files/Root/Council/docs/policies/Arts_and_Culture_in_Education_EN.pdf

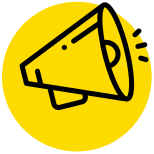
ANALYSE DES PRINCIPAUX CONSTATS ET SUGGESTIONS

- Aucune instance de concertation formelle et spécifique en loisir culturel n'a été répertoriée sur l'île de Montréal. On entend par instance de concertation formelle et spécifique en loisir culturel un regroupement incorporé dont les membres sont des OBNL ayant principalement une mission relative au loisir culturel. De plus, le manque de partenariats et de partage d'expertises entre les organismes a également été relevé par le milieu en 2013 dans le cadre du plan d'action de la pratique artistique à Montréal 2013-2017¹⁰.
- Le loisir culturel se distingue par sa complexité et sa diversité d'actrices et d'acteurs, qui proviennent de milieux très distincts touchant une multitude de champs disciplinaires artistiques et culturels. Cette réalité est l'un des facteurs qui expliquent pourquoi le milieu du loisir culturel agit peu en concertation et que le travail en silo y est plus présent. Soulignons que, dans le cadre des consultations, la communication entre les organismes en loisir culturel a été établie comme un besoin essentiel à combler.
- Les nombreuses responsabilités et tâches assurées par des bénévoles ainsi que la précarité financière des organismes en loisir culturel sont également des facteurs faisant obstacle à la pratique de la concertation dans le milieu. Ayant plus de salariés que les OLC, les CCL et les CL disposent de plus de ressources leur permettant de participer aux instances de concertation. De plus, les rencontres de travail organisées par les tables ou les comités ont principalement lieu le jour, ce qui empêche la participation des intervenant-e-s bénévoles des OLC.
- Le milieu associatif semble favorable à l'idée de mettre sur pied des initiatives de concertation spécifiques au loisir culturel. Le niveau régional est favorisé, plutôt que le niveau local, puisqu'il permettrait d'obtenir une contribution plus grande dans la mise en place des politiques et d'avoir un plus grand impact dans le développement des modalités de soutien.
- Plusieurs arrondissements et villes liées qui ont été consultés sont du même avis. De plus, les professionnel-le-s du milieu municipal estiment qu'une instance de concertation leur permettrait de mieux connaître les besoins en loisir culturel des organismes et de la population en général.



10 VILLE DE MONTRÉAL, *Le loisir culturel au cœur de la participation culturelle des Montréalais! Plan d'action de la pratique artistique amateur à Montréal 2013-2017*, décembre 2013, p. 8.

Voici quelques exemples, fournis par les répondant·e·s, des avantages de la mise en place d'une concertation régionale :



Plus **GRANDE VISIBILITÉ** du loisir culturel, possibilité de se faire connaître par différent·e·s intervenant·e·s



PARTAGE des ressources et réalisation de projets collectifs



Contribution au développement d'une **POLITIQUE CULTURELLE** locale qui inclurait la dimension du loisir culturel



Mise en œuvre de moyens à **DIFFÉRENTES ÉCHELLES** afin de déployer ou consolider l'offre aux citoyens et citoyennes



DÉVELOPPEMENT ET CONSOLIDATION de l'offre d'activités de loisir culturel dans les établissements scolaires



Initiatives régionales complémentaires

CultureLoisir@Réseau est le seul portail au niveau régional dédié au loisir culturel. Il importe de le bonifier en lui octroyant plus de ressources. Les répertoires d'organismes professionnels et des lieux de pratique artistique amateur ne sont pas à jour, car le Service de la culture ne dispose pas des ressources nécessaires pour en assurer la maintenance. Une mise à jour permettrait également d'inclure les organismes en loisir culturel ainsi que les CCL et les CL répertoriés par SLIM dans le cadre de la réalisation de ce portrait.

Une seconde avenue qui pourrait être envisagée, selon les ressources disponibles, serait l'ajout d'une section dédiée à la veille du loisir culturel en vue d'exploiter davantage le portail. Même si on ne compte pas un nombre significatif de recherches spécifiques au loisir culturel au Québec, une veille nationale et internationale serait un atout pour le développement du milieu. Le portail, déjà existant, serait un lieu de diffusion à privilégier afin de s'inspirer des initiatives nationales et internationales.

Depuis les dernières éditions, le *Rendez-vous du loisir culturel* a atteint sa pleine capacité d'accueil. Dans la perspective d'accroître les occasions de réseautage et de partage, une bonification des ressources permettrait la mise en place de nouvelles formules de concertation.

La création d'un *Off Rendez-vous du loisir culturel*, par exemple, contribuerait au soutien des organismes en loisir culturel, en lien avec des thématiques spécifiques, dans le but de répondre à leurs besoins tels que présentés dans les sections suivantes.

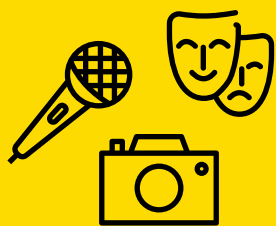
Les moyens de diffusion de l'offre d'activités des organismes auprès des établissements scolaires pourraient être développés davantage. Afin de répondre aux besoins des milieux concernés, la planification et la réalisation de ces moyens devraient se faire en étroite collaboration. La présence d'un-e représentant-e au sein du Comité culturel de la CSSDM dans d'une éventuelle concertation régionale en loisir culturel pourrait être une première initiative de collaboration.



PISTES D' ACTIONS RÉGIONALES

- **Contribuer au partage de bonnes pratiques, de besoins et de ressources en soutenant les actions de réseautage et le partenariat par discipline et interdisciplinaire;**
- **Soutenir la collaboration entre les milieux associatif et scolaire;**
- **Regrouper les actrices et acteurs du milieu du loisir culturel ainsi que les parties prenantes, afin de produire et mettre en œuvre un modèle de gouvernance du loisir culturel;**
- **Mettre en œuvre un mode de fonctionnement axé sur la concertation entre les actrices et acteurs du milieu.**



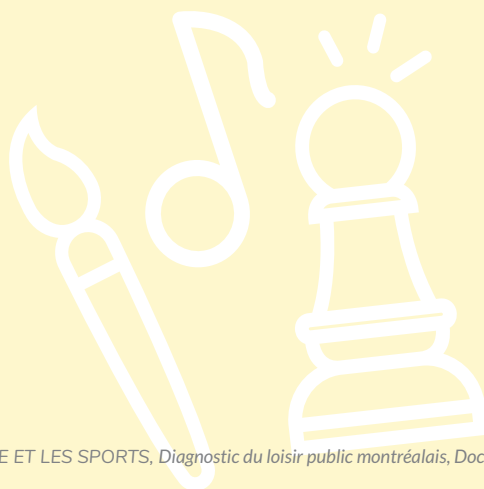


PARTENARIAT

Le partenariat est essentiel dans l'offre d'activités de loisir et de sport.

Notons que 75 % de l'offre publique provient des OBNL (dont les organismes de loisir culturel) soutenus en partenariat par la Ville de Montréal¹¹.

Dans le contexte de ce portrait, le partenariat se définit principalement par la collaboration et les ententes entre les différentes actrices et acteurs du milieu consulté-e-s. Notamment, le partage des ressources dans le cadre d'événements et d'activités.



11 VILLE DE MONTRÉAL, COMMISSION PERMANENTE SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS, *Diagnostic du loisir public montréalais*, Document de consultation publique, mai 2019, p. 18.

Milieu associatif



Consultés sur les pratiques de partenariat, **34 % des OLC affirment partager différentes ressources** (équipement, matériel, ressources humaines, locaux, etc.) avec d'autres organismes ou instances. Les principaux partenaires des OLC sont déclinés dans le tableau 4. Notons que les répondants avaient la possibilité de choisir plusieurs partenaires. Également, les partenaires identifiés par les OLC dans la catégorie « Autres » sont principalement les Tables de quartier, les corporations de développement communautaires, les ONLC, les équipes d'arrondissements (développement social, bibliothèques), les églises, les OBNL travaillant auprès d'une clientèle spécifique, l'Hôpital de réadaptation Villa Medica et la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

Tableau 4 – Principaux partenaires des OLC

PARTENAIRES	POURCENTAGE
Centres communautaires de loisirs	19 %
Organismes culturels professionnels	28,5 %
Organismes en loisir culturel	38 %
Autres	57 %

Ayant des pratiques de concertation plus courantes, les CCL et les CL collaborent davantage.

Selon le sondage,
**72 % des CCL et des CL
répondants travaillent en
partenariat.**

Au-delà de leur collaboration avec les OLC,
54 % des CCL et des CL partagent des ressources
également avec des CPE, des écoles, des cégeps,
des universités, des arrondissements ainsi que des
organismes privés.

Pour ce qui est des organismes œuvrant auprès d'une clientèle spécifique, le partenariat concerne principalement les infrastructures, par exemple avec des maisons de la culture et des bibliothèques. Toutefois, soulignons que la tenue des activités ne sont pas spécifiques à la pratique artistique amateur.



Milieu municipal



L'offre de service en loisir culturel fait l'objet de **127 conventions signées entre les OLC et les 18 arrondissements répondants**. En ce qui concerne **les CCL et les CL**, **100 conventions ont été signées** dans le cadre d'activités en loisir culturel.

En ce qui a trait aux villes liées, **47 conventions ont été signées** entre le milieu associatif (**notamment 45 avec des OLC**) et les 8 municipalités répondantes.

De plus, **8 arrondissements sur 17, et 4 des 8 villes liées, ont identifié des initiatives locales spécifiques en loisir culturel** sur leur territoire. Ces initiatives, émanant des OBNL ou des citoyen-ne-s, sont : la création d'espaces d'exposition pour les artistes amateurs, des activités de pratique artistique amateur dans les bibliothèques, des spectacles de musique, des ateliers de création, ou des événements (p. ex. : *Lumière sur le loisir culturel* organisé dans l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension).

Parmi les 8 arrondissements ayant identifié des initiatives locales, **7 affirment travailler en partenariat** avec les parties prenantes dans la réalisation des activités et **3 des 4 villes liées collaborent** avec les OBNL et les citoyen-ne-s à la mise en place des initiatives locales.



Milieu scolaire



La planification et la réalisation des activités à caractère culturel sont surtout développées avec des artistes professionnel-le-s, des organismes culturels professionnels ou des institutions culturelles. Les principaux partenaires culturels identifiés par les centres de services scolaires consultés sont : l'Opéra de Montréal (projet CoOpéra, réalisé avec d'autres partenaires), la Place des Arts (programme d'accessibilité aux arts de la scène) ainsi que l'Orchestre symphonique de Montréal et l'Orchestre Métropolitain. Ce type de partenariat contribue aussi à la formation visant le développement des compétences du personnel enseignant afin d'assurer la tenue de ce type d'activités.

Soulignons que le partenariat entre le milieu scolaire et les arrondissements, ou les villes liées, est régi par des conventions tripartites. Ces dernières autorisent les organismes à utiliser des locaux dans les établissements scolaires ou à réaliser des activités parascolaires dans le cas des CCL et des CL.

Les maisons de la culture de la Ville de Montréal collaborent également avec des établissements scolaires à la réalisation de projets culturels.



ANALYSE DES PRINCIPAUX CONSTATS ET SUGGESTIONS

- On constate le manque de connaissance des OLC au sujet de l'existence des autres organismes ainsi que le manque de canaux de communication entre ceux-ci. Les initiatives formelles de réseautage permettraient d'accroître et d'élargir les pratiques de partenariat, qui sont quasi inexistantes.
- L'exploration et la mise en œuvre de nouvelles formules de réseautage seraient un atout pour le milieu associatif. De plus, le développement du partenariat entre les organismes en loisir culturel permettrait de mettre en œuvre des actions ayant des impacts à long terme. Par exemple, l'implantation de pratiques d'économie d'échelle (achats conjoints, partage des ressources humaines et matérielles, développement d'outils de promotion communs, etc.).
- Une représentation du milieu du loisir culturel au sein du Comité culturel de la CSSDM permettrait de développer des moyens de diffusion de l'offre d'activités des organismes auprès des établissements scolaires. La collaboration entre les milieux associatif, scolaire et municipal est également nécessaire pour réaliser des projets collectifs visant à favoriser le développement et le partage d'infrastructures et d'équipement en vue de promouvoir le loisir culturel.



PISTES D'ACTIONS RÉGIONALES

- **Accompagner les OLC dans le but d'implanter des pratiques d'économie d'échelle (achats conjoints, partage des ressources matérielles et humaines, etc.);**
- **Diffuser l'offre de services des organismes auprès des établissements scolaires;**
- **Réaliser des projets collectifs (entre les milieux associatif, municipal et scolaire) pour favoriser le développement et le partage d'infrastructures et d'équipement au profit du loisir culturel.**

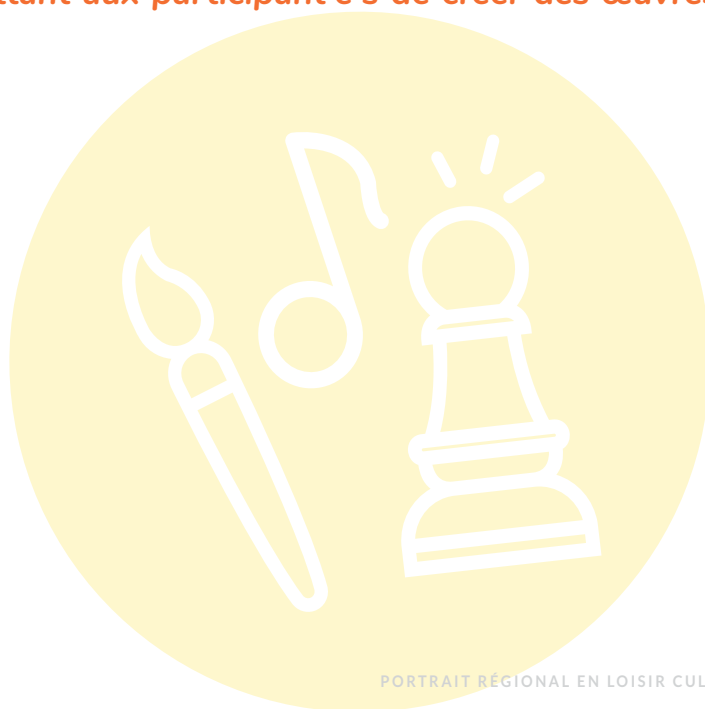




INFRASTRUCTURES

Selon les différentes disciplines artistiques, les infrastructures consacrées aux activités du loisir culturel sont très variées. Les organismes utilisent principalement des locaux appartenant aux municipalités, des salles de classe, des parcs et des locaux d'églises. Soulignons la nécessité pour les OLC de pouvoir accéder à un lieu de pratique et à un lieu de diffusion.

Par exemple, dans la pratique d'une discipline des arts visuels, l'OLC a besoin d'un local avec des installations spécifiques permettant aux participant-e-s de créer des œuvres et d'un autre espace pour les exposer.



Milieu associatif



Les ententes en matière d'infrastructures

Les organismes signent, selon les milieux, des ententes, conventions, protocoles, etc., portant sur le déroulement de leurs activités. Notons que, dans le cadre de cette recherche, les CCL et les CL ont été questionnés spécifiquement sur les activités de loisir culturel. Les réponses sont illustrées dans le tableau 5. Le choix de plusieurs réponses était possible :

Tableau 5 – Provenance des ententes signées en matière d'infrastructures

PARTIES PRENANTES	OLC	CCL ET CL
Gouvernement provincial	8 %	11 %
Milieu municipal	45 %	78 %
Milieu scolaire	22 %	11 %
Milieu privé	19 %	11 %
Autres OBNL	19 %	17 %

Soulignons que **59 % des OLC et 56 % des CCL et des CL** affirment avoir des **besoins non comblés** en matière d'infrastructures pour la réalisation et le développement de leur programmation.

Milieu municipal



Les **arrondissements** ayant répondu positivement à la question « Votre arrondissement offre-t-il des espaces ou des locaux gratuits aux organismes ou aux initiatives citoyennes dans le cadre d'activités dédiées au loisir culturel ? » **ont recensé un total de 144 ententes signées permettant l'accès à des espaces et locaux gratuits**. Plus précisément, 9 arrondissements sur 15* ont signé 106 ententes avec des OLC, 7 sur 15 ont signé 32 ententes avec des CCL et des CL, et 6 ententes ont été signées par 2 arrondissements en ce qui concerne des initiatives citoyennes.

En ce qui concerne les **villes liées**, un total de **56 ententes a été recensé** : 6 municipalités sur 8 ont signé 52 ententes avec des OLC et 3 sur 8 ont signé 3 ententes avec des CCL et des CL. Dans le cadre d'initiatives citoyennes, seule une des municipalités consultées a recensé une entente signée.

* Arrondissements ayant répondu à cette question

CENTRE DE PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

En 2007, le développement d'un projet, dont le but était de créer un centre de pratique artistique amateur à Montréal, fut entrepris conjointement avec la Ville de Montréal, SLIM et le Patro Le Prévost. Le projet visait la mise en place d'une infrastructure multifonctionnelle adaptée aux besoins spécifiques de la pratique et de la diffusion des différentes disciplines culturelles. Il a été également prévu que le centre serait un lieu de concertation, de formation et de médiation culturelle.

Les consultations ont permis de connaître l'avis des organismes sur la réalisation du projet. Les aspects d'un futur centre que les OLC ont déterminé comme très pertinents sont les suivants : que ce soit un lieu de diffusion (56 %), un lieu de pratique artistique amateur (46 %) et un lieu de médiation culturelle (41 %). Également, 50 % des OLC consultés estiment pertinent que le centre soit aussi un lieu de concertation et de formation.

Par ailleurs, **83 % des CCL et des CL** considèrent comme très pertinent ou pertinent que le centre soit **un lieu de pratique et un lieu de diffusion**. Aussi, **72 %** considèrent comme très pertinent ou pertinent qu'il soit **un lieu de concertation et de formation**.

PATRO LE PREVOST

UN PROJET CULTUREL INNOVATEUR ET STRUCTURANT...

Montréal est une métropole reconnue pour son dynamisme culturel auquel contribuent des artistes tant amateurs que professionnels. Des milliers de Montréalais s'adonnent à une pratique artistique amateur qui leur permet de s'initier aux arts et d'exprimer leur créativité.

Une analyse de la situation actuelle du loisir culturel à Montréal met cependant en lumière des lacunes importantes, tant sur le plan des infrastructures que de l'offre de service reliée à cette pratique. Une installation dédiée à la pratique artistique amateur, desservant l'ensemble des arrondissements, répondra aux besoins spécifiques reliés à ce domaine d'activités. La démocratisation culturelle étant un enjeu stratégique important, la participation active des citoyens à la vie culturelle et artistique de Montréal doit être encouragée. Un soutien concret à l'implantation d'un centre de pratique artistique contribuera à positionner la pratique artistique amateur comme l'un des moteurs du développement culturel montréalais.

LE CENTRE DE PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

Un lieu pour les artistes amateurs montréalais

Projet proposé par
Le Patro Le Prévost

MONTREAL MÉTROPOLE CULTURELLE
Une œuvre collective

PDF

LES BESOINS EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES

Spécificités du loisir culturel

L'accès aux infrastructures est l'un des plus grands enjeux pour les organismes. Comme mentionné plus haut, une des particularités du milieu du loisir culturel est le besoin d'accéder à un lieu de pratique et également à un lieu de diffusion. En outre, dans un milieu où la précarité financière est une réalité, les OLC relèvent qu'il est de plus en plus difficile d'assumer les coûts liés à la location des locaux destinés à la pratique et/ou à la diffusion. On remarque une nouvelle tendance en ce qui concerne les frais de location : on est passé d'une tarification par session à une tarification horaire. Cela a un impact financier considérable pour le milieu. Certains OLC ont vu leur coût de location doubler. Aussi, les OLC soulignent que l'accès à des lieux de diffusion est restreint. Par exemple, dans les maisons de la culture, les locaux adéquats sont surtout accessibles aux artistes professionnel-le-s.

Les infrastructures sont aussi des moyens de communication et de promotion pour les organismes. L'utilisation d'outils promotionnels visuels sur les façades (affiches, panneaux, insignes, etc.) permet de reconnaître facilement les installations. Ne disposant pas de locaux alloués ou fixes, les OLC ne peuvent compter sur ce moyen de promotion pour faire connaître leur programmation.

Un projet porteur pour le milieu

Selon les organismes consultés, le projet d'instauration d'un centre de pratique artistique amateur doit s'inscrire dans une logique de complémentarité afin de renforcer et valoriser les infrastructures déjà existantes. Plus précisément, certains acteurs du milieu proposent la création de pôles dédiés à la pratique artistique amateur. La notion de pôles réfère à différents espaces de pratique artistique amateur répartis sur l'ensemble du territoire montréalais.

Remarquons que le projet s'arrime avec la recommandation (R24) de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal. Cette recommandation a été déposée au conseil municipal de la Ville de Montréal en octobre 2019, dans le cadre des consultations sur le diagnostic du loisir public montréalais :

« Dans le cadre de la planification proactive de la dotation d'infrastructures et d'installations municipales en matière de loisir [...], veiller à la mise en place et au maintien de lieux publics voués à la création, à la diffusion et à la pratique du loisir culturel et envisager, dans une perspective de complémentarité, la création d'un ou de plusieurs pôles montréalais dédiés à la pratique artistique amateur¹². »



12 VILLE DE MONTRÉAL, COMMISSION PERMANENTE SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS, *Diagnostic du loisir public montréalais, Recommandations*, septembre 2019, p 10.

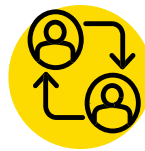
En plus de répondre aux besoins spécifiques des organismes en matière d'infrastructures, la mise en place de pôles de pratique artistique amateur permettrait aux organismes :



D'EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES ACTIVITÉS afin de s'adapter aux nouvelles tendances et ainsi développer et maintenir une offre de service évolutive répondant aux besoins



DE DÉVELOPPER LA MÉDIATION, de favoriser la rencontre entre l'artiste amateur et l'artiste professionnel·le



DE PARTAGER et de maximiser les ressources humaines et matérielles, la promotion, etc.



D'accueillir des groupes scolaires et des camps de jour afin d'**INITIER LES JEUNES** au loisir culturel



D'avoir des lieux de référence pour **INFORMER** facilement les citoyen·ne·s sur l'offre de service en loisir culturel



De favoriser la concertation et l'élaboration de **PROJETS COLLECTIFS**



De donner un nouveau souffle au milieu du loisir culturel et de le **VALORISER**



PISTES D' ACTIONS RÉGIONALES

- Réactiver le projet visant la création de pôle(s) dédié(s) à la pratique artistique amateur sur le territoire de la Ville de Montréal;
- Mobiliser les acteurs du milieu et les partenaires potentiels;
- Réaliser un état des lieux (répertorier les infrastructures déjà existantes et identifier les concentrations ainsi que les territoires non desservis);
- Réaliser un exercice d'idéation du projet.

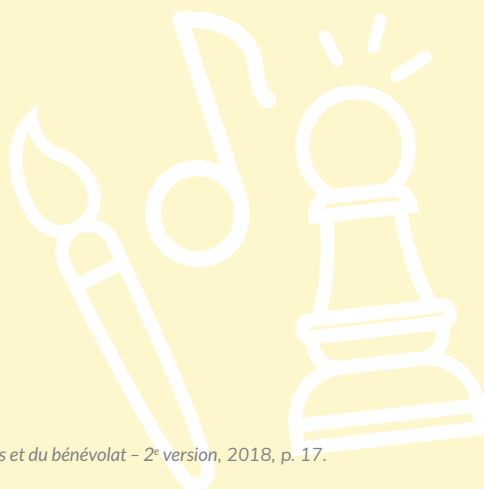




BÉNÉVOLAT

Dans le milieu du loisir culturel, le bénévolat est indispensable. Selon une **étude réalisée en 2018** par le RABQ, le secteur d'activité « Culture et loisir » est celui qui dispose du plus grand engagement bénévole au Québec¹³.

À Montréal, la culture et les loisirs sont le second secteur d'engagement bénévole en nombre de personnes engagées, soit 32 %, alors que les bénévoles du secteur de la santé et des services sociaux représentent 34 %.



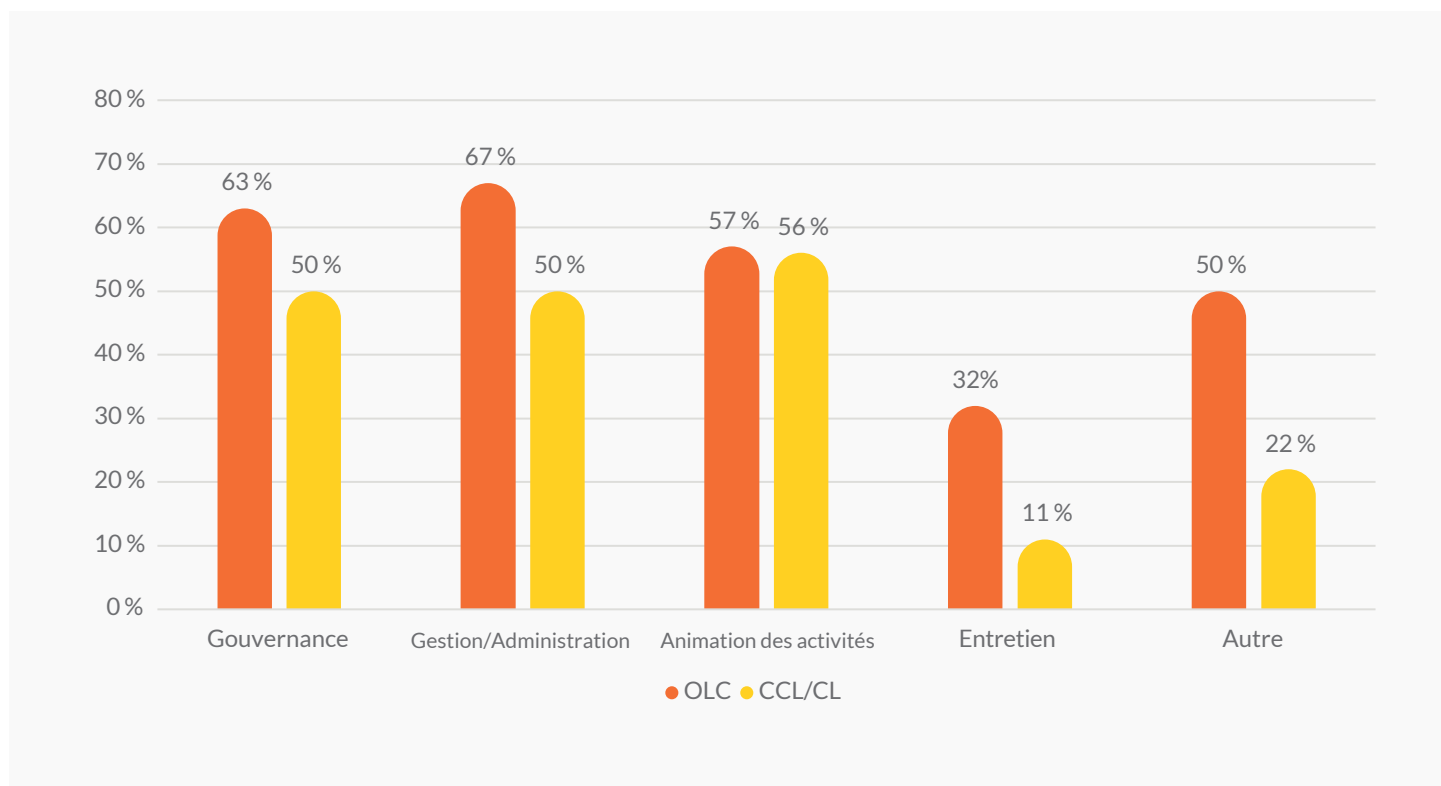
13 RÉSEAU DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC, Cahier de recherche – Portrait des bénévoles et du bénévolat – 2^e version, 2018, p. 17.

Milieu associatif



Globalement, dans cette consultation, **45 % des OLC nous ont dit ne fonctionner qu'avec des bénévoles**. On estime une **moyenne de 22 bénévoles par OLC** engagé-e-s chaque année. À titre de comparaison, les OLC ayant des ressources humaines rémunérées disposent en moyenne de **2 employé-e-s par organisme**. En ce qui concerne les CCL et les CL, **la moyenne est de 48 bénévoles et de 26 employé-e-s par centre**.

Figure 1 – Rôles principaux des bénévoles

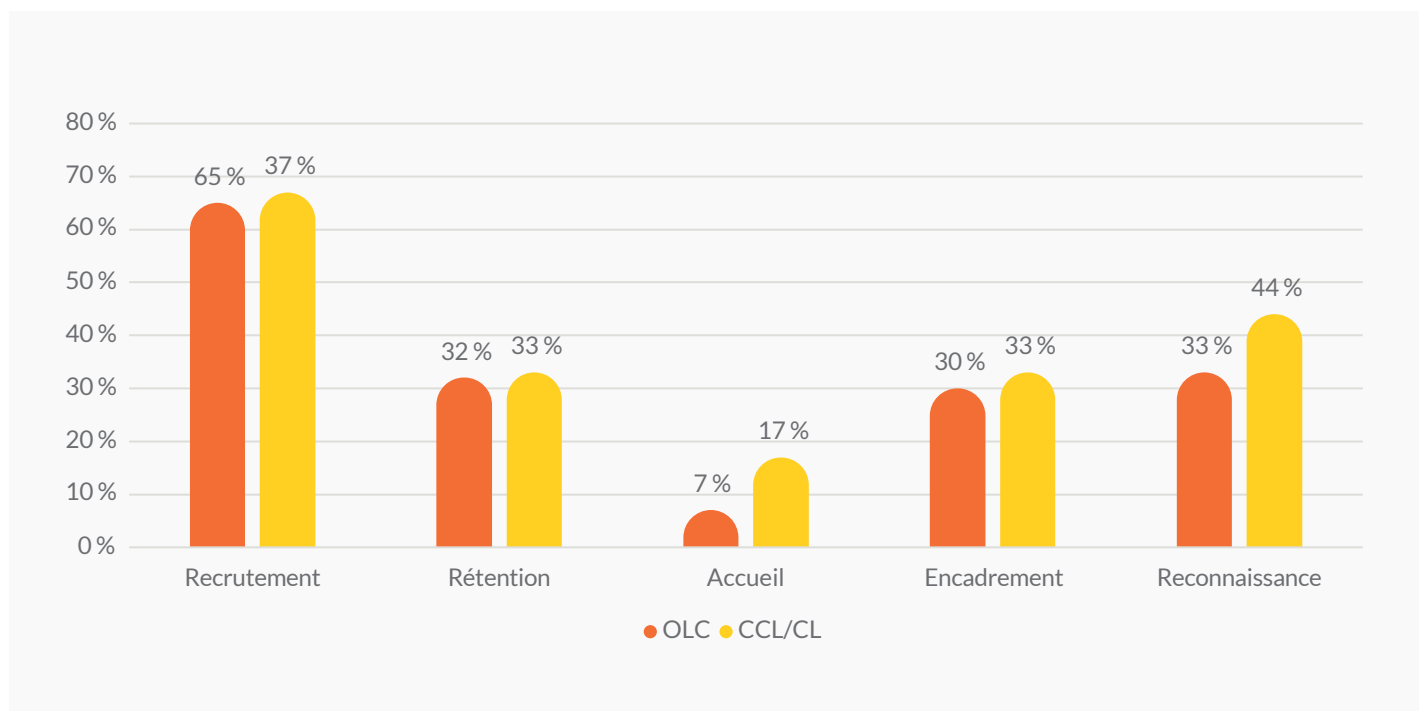


Autre : soutien et logistique lors des événements

Plus de 50 % des bénévoles des OLC, CCL et CL sont investi-e-s à l'intérieur des trois principales fonctions d'un organisme : la gouvernance, la gestion/administration et l'animation des activités.

50 % des bénévoles des OLC sont aussi investis dans la tenue d'événements.

Figure 2 – Principaux défis des organismes



Les OLC, les CCL et les CL estiment que **le recrutement de bénévoles est un défi commun et majeur** pour le plein développement de leurs organisations.

Les actions en matière d'encadrement et de reconnaissance sont aussi au cœur de leurs préoccupations, alors qu'ils semblent plus outillés pour accueillir les citoyen-ne-s voulant s'investir dans leurs organisations.



ANALYSE DES PRINCIPAUX CONSTATS ET SUGGESTIONS

- Une attention particulière doit être portée à l'égard des OLC qui fonctionnent uniquement grâce à des bénévoles, sans pour autant négliger les CL et CCL. Toutefois, soulignons que le défi du recrutement n'est pas spécifique au loisir culturel, puisqu'il est observé dans l'ensemble des organismes qui recourent à des bénévoles au Québec¹⁴.
- Les grandes fonctions de la bonne gestion d'un organisme peuvent être complexes et engendrer une surcharge de responsabilités pour les bénévoles, qui sont d'abord et avant tout des personnes qui pratiquent elles-mêmes les disciplines concernées.
- **Le renouvellement des pratiques** en gestion de bénévoles doit tenir compte, entre autres, du profil de la population montréalaise et des différents groupes d'âge, puisque leurs disponibilités, leurs intérêts et leurs besoins sont divers. Ce renouvellement est essentiel pour que les organismes puissent relever le défi du recrutement.
- **Une plus grande valorisation** des bénévoles engagé-e-s dans les OLC et une bonification des connaissances en saine gestion de bénévoles sont nécessaires pour surmonter les enjeux actuels en matière de bénévolat.
- **Le concept du bénévole-pratiquant** s'applique au milieu du loisir culturel. Comme déjà mentionné, les bénévoles exercent plusieurs rôles essentiels au bon fonctionnement des OLC, mais d'abord, ce sont des pratiquant-e-s des disciplines concernées. À titre d'exemple, le bénévole responsable des commandites pour financer un spectacle annuel, qui gère les réseaux sociaux et qui siège au conseil d'administration, est aussi, et avant tout, un-e adepte de sa discipline.



Le bénévolat est tout à fait nécessaire pour assurer la qualité et le développement de l'offre de services en loisir culturel. Sans bénévolat, cette offre serait considérablement restreinte.



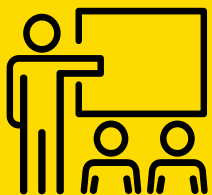


PISTES D' ACTIONS RÉGIONALES

- Soutenir les OLC en matière de saine gestion de bénévoles;
- Contribuer à l'élaboration de stratégies collectives de recrutement de bénévoles pour la diffusion d'activités et d'événements de loisir culturel;
- Développer une stratégie de communication afin de promouvoir auprès des OLC les initiatives de valorisation déjà existantes sur l'île de Montréal;
- Promouvoir auprès des OLC les prix et événements de reconnaissance déjà existants sur l'île de Montréal.







FORMATION

En matière de formation, l'un des principaux services disponibles pour les OLC membres des ONLC est l'offre de formation visant le perfectionnement de la discipline. Les ONLC proposent différentes activités à leurs membres : programmes de formation, mentorat, colloques, etc.

Milieu associatif

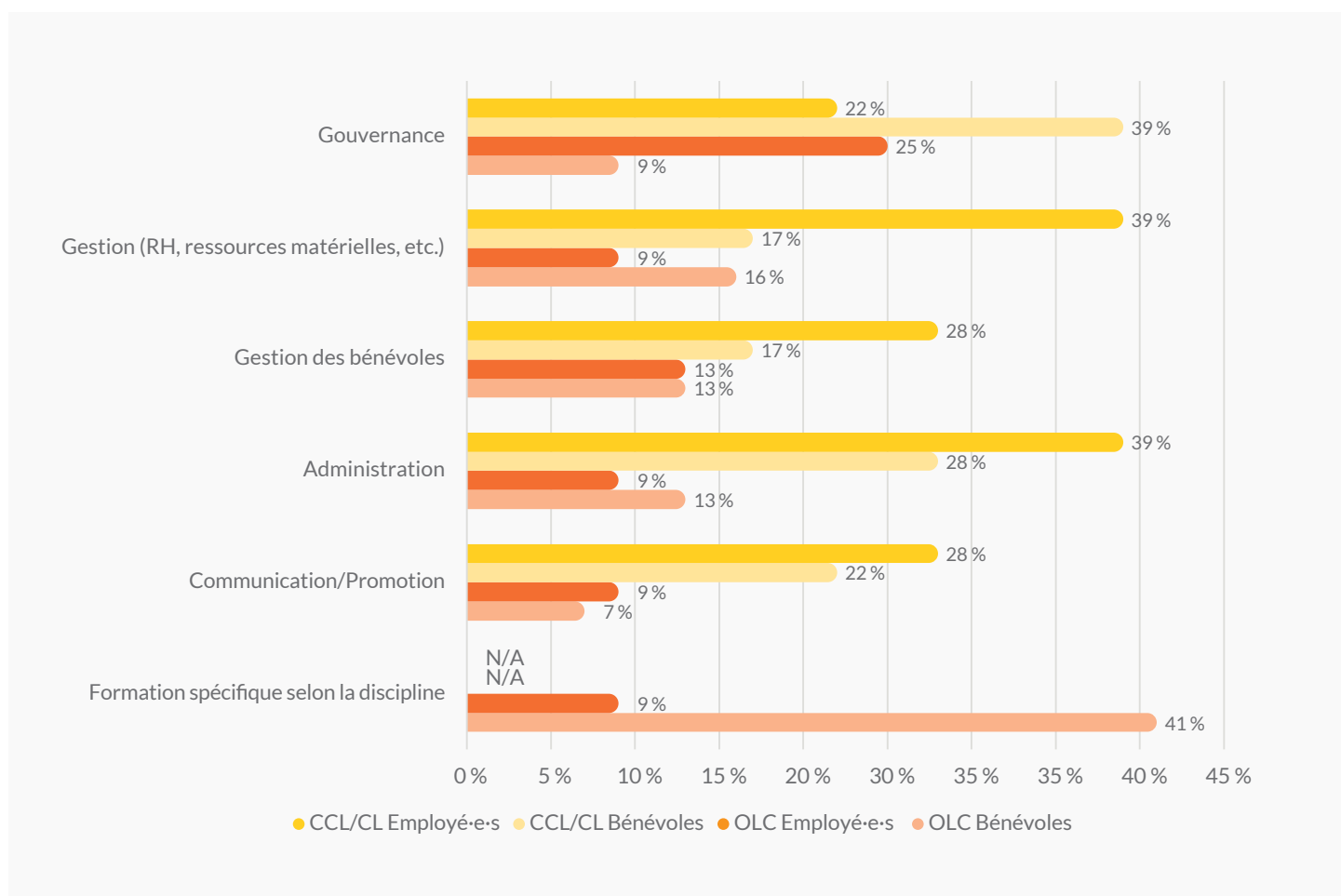


Globalement, dans le cadre de la consultation, **32 % des OLC offrent des activités de formation** à leurs employé-e-s rémunéré-e-s. En ce qui a trait aux **CCL et les CL, ce ratio s'élève à 55 %**. En ce qui concerne les ressources bénévoles, notons que **44 % des OLC ainsi que 50 % des CCL et des CL** offrent des formations aux personnes impliquées dans leur organisme.



Les activités de formation offertes aux employé·e·s et aux bénévoles touchent différents thèmes :

Figure 3 – Thèmes des formations offertes aux employé·e·s et bénévoles des organismes



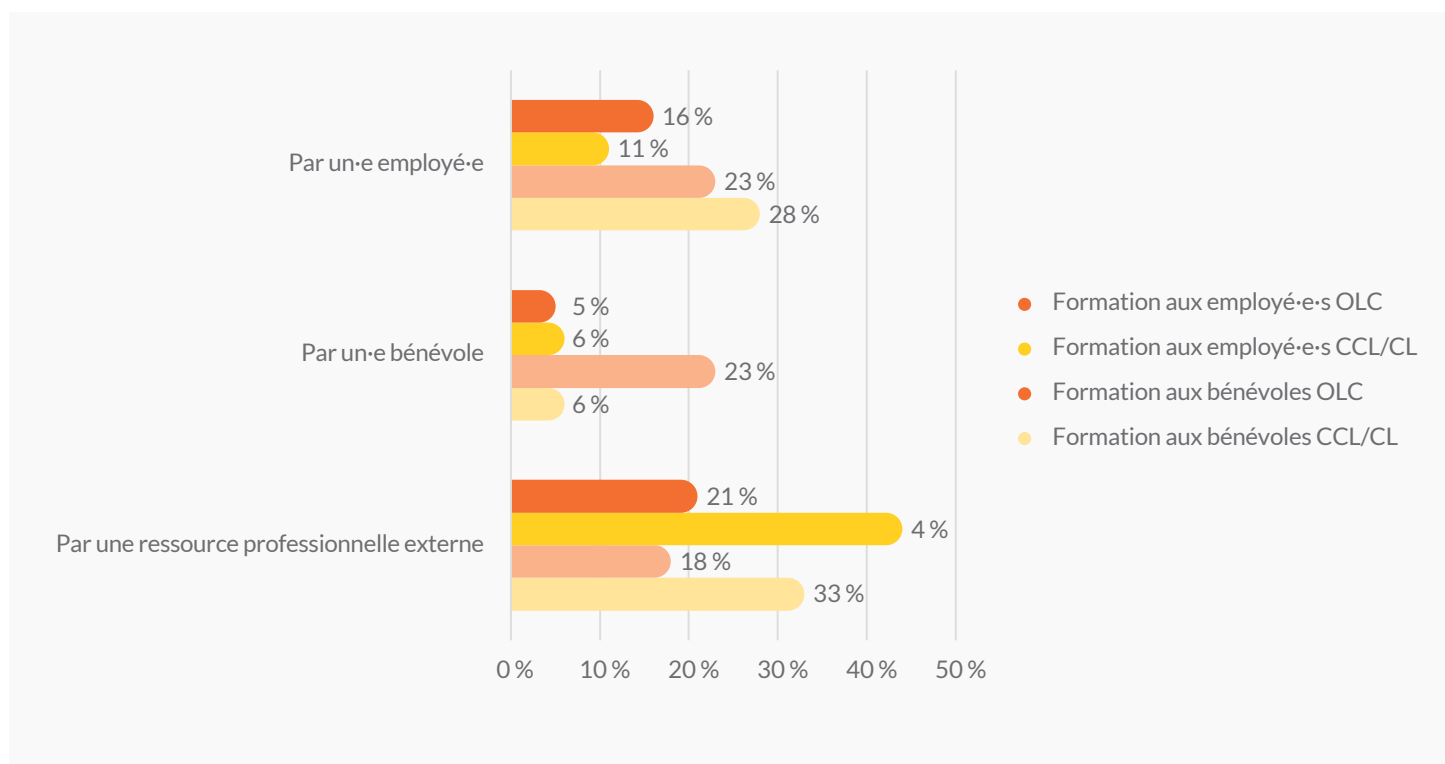
Dans les OLC, les formations portant sur la discipline sont offertes majoritairement par des employé·e·s, soit plus de 40 %. Soulignons qu'elles sont aussi offertes par des bénévoles, à raison de 25 %.

Dans les CCL/CL, 28 % des employé·e·s sont formé·e·s en matière de gestion des bénévoles et en communication et promotion. De plus, 39 % de ces personnes reçoivent de la formation en administration et gestion.

Quant à l'ensemble des formations portant sur d'autres thématiques, **très peu de OLC** les offrent, soit moins de 15 %, et ce, tant aux employé·e·s qu'aux bénévoles.

Soulignons un **écart significatif entre les OLC et les CCL/CL** en ce qui concerne la formation en gouvernance.

Figure 4 – Ressources sollicitées dans le cadre des formations destinées aux employé·e·s des OBNL

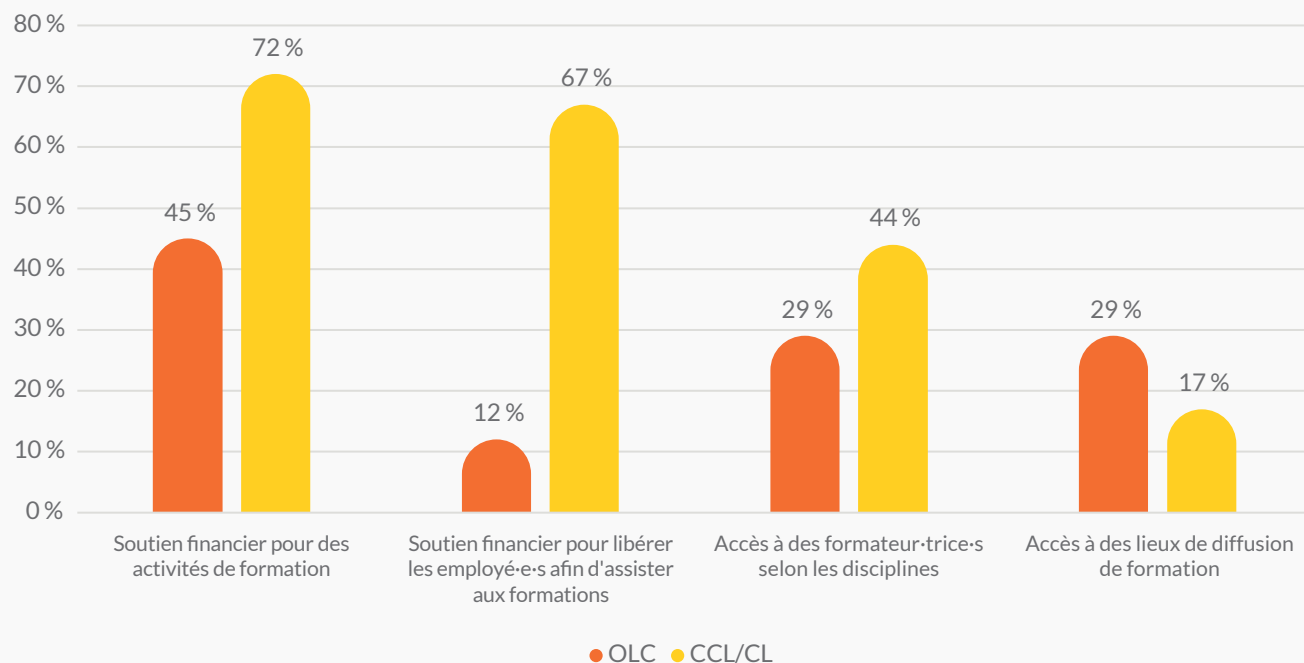


Pour les formations destinées aux employé·e·s, les organismes sollicitent plus de ressources professionnelles externes.

Dans les OLC, tout comme dans les CCL et CL, les employé·e·s sont sollicité·e·s davantage pour donner des formations aux bénévoles, tel que présenté dans la figure ci-dessus.



Figure 5 – Principaux besoins des organismes en lien avec la formation



Le soutien financier pour des activités de formation est un besoin important autant pour les OLC que pour les CCL/CL, tout comme l'accès à des formateur·trice·s ainsi que l'accès à des lieux de diffusion.

Dans le cas des CCL/CL en particulier, le soutien financier pour la libération du temps des employé·e·s pour assister à des formations est plus significatif.



Milieu municipal



Du côté des municipalités, **3 arrondissements sur 15 et 1 ville liée sur 8 offrent des activités de formation** aux OLC.

- Les formations offertes par les arrondissements sont destinées en grande majorité aux gestionnaires.
- Les bénévoles (67 %), les membres des conseils d'administration (67 %) ainsi que les intervenant-e-s (33 %) bénéficient également d'activités de formation.
- En ce qui concerne la ville liée, les formations sont uniquement dédiées aux bénévoles (100 %).

Ci-dessous, le nombre des municipalités offrant des formations aux OLC et les thèmes abordés :



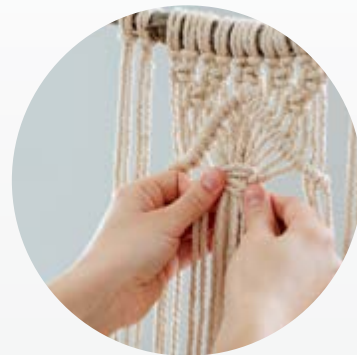
Tableau 6 – Thèmes des formations offertes par le milieu municipal

THÈMES	ARRONDISSEMENTS	VILLES LIÉES
Réseautage	1	1
Gouvernance	3	1
Bénévolat	2	-
Formation	1	1
Financement	1	1
Autres	1	-

Autres : échanges sur les bonnes pratiques, problématiques d'embauche, dotation de personnel spécialisé, complémentarité des actions/programmations.

ANALYSE DES PRINCIPAUX CONSTATS ET SUGGESTIONS

- Étant donné que moins de la moitié des OLC offrent des activités de formation aux ressources rémunérées et bénévoles, le développement de la formation s'avère nécessaire. Le renforcement des compétences est indispensable pour le développement des organismes et du milieu du loisir culturel.
- Les OLC, comme les CCL et les CL, font principalement appel à des ressources professionnelles externes pour donner les formations. La concertation et le partenariat entre les acteurs du milieu permettraient de réaliser un ensemble de pratiques donnant la possibilité aux organismes de devenir des organisations apprenantes, tout en maximisant leurs ressources internes et leurs expertises.
- Étant donné que le principal besoin des organismes en matière de formation est le soutien financier, l'accès à une offre basée sur de nouvelles formules de formation permettrait de mieux soutenir les organismes. Miser sur les actions inspirées des communautés de pratique contribuerait, par exemple, au partage des expertises, des connaissances et des outils.



PISTES D' ACTIONS RÉGIONALES

- **Identifier les expertises des OLC et des professionnels du milieu de la culture;**
- **Faire valoir et mettre à profit les expertises des OLC au bénéfice des autres OLC, en créant une communauté de pratique définie par le milieu;**
- **Explorer de nouvelles formules pour répondre aux besoins de formation des OLC sur les thématiques axées sur les défis actuels.**







OFFRE D'ACTIVITÉS

Rappelons que 75 % de l'offre du loisir public (tous secteurs confondus) est effectuée par des OBNL en partenariat avec le milieu municipal. Cette offre contribue considérablement au bien-être des individus et soutient le développement social ainsi qu'économique de la collectivité montréalaise. Malgré son apport et sa philosophie basée sur l'ouverture et l'accessibilité, le loisir culturel est perçu comme le parent pauvre des milieux du loisir et de la culture.

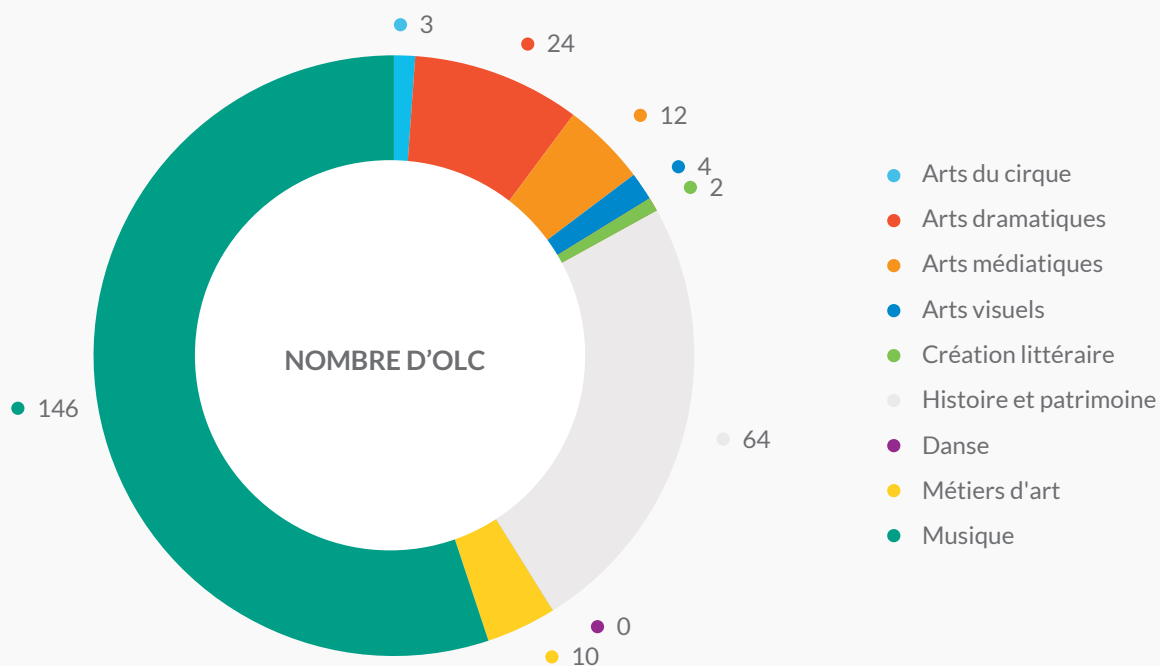
Milieu associatif



En ce qui concerne la variété d'activités, le loisir culturel est l'un des secteurs du loisir le plus diversifié, touchant plusieurs domaines artistiques.

La figure à la page suivante illustre les OLC répertoriés (dans le cadre de la réalisation du portrait régional) selon leur discipline. Remarquons que, sur l'ensemble des 276 OLC répertoriés, 3 sont des centres culturels et 3 ont une vocation multidisciplinaire. Notons que le champ disciplinaire *Musique* comprend les associations musicales, les chorales et les harmonies. Aussi, le champ disciplinaire *Histoire et patrimoine* comprend les sociétés d'histoire ainsi que les organismes qui concernent la philatélie et la généalogie.

Figure 6 – Champs disciplinaires abordés par l'offre d'activités des OLC



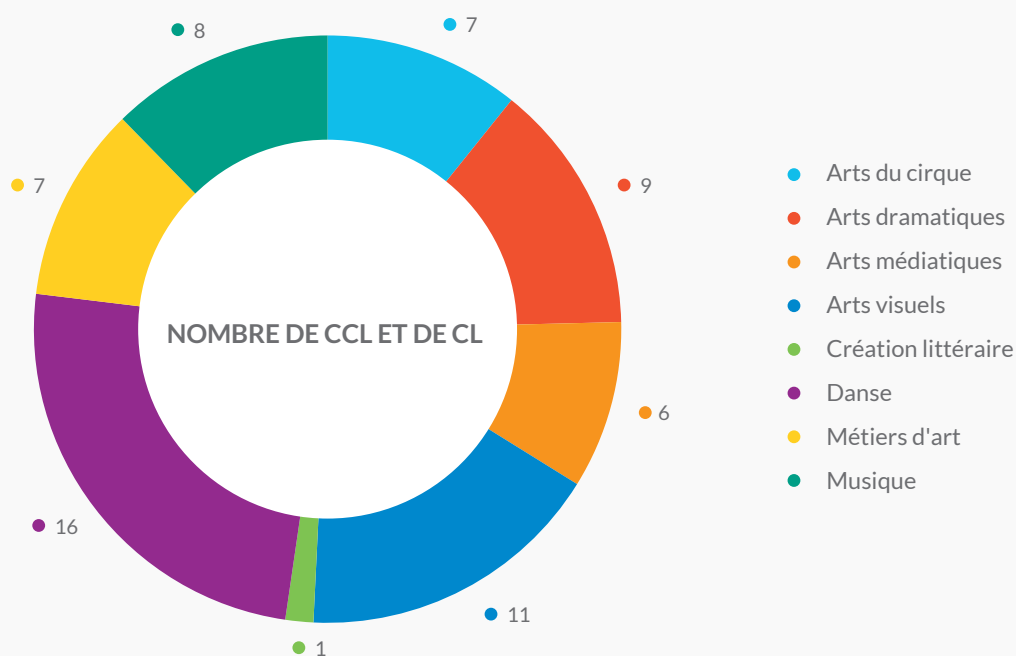
Sur la totalité des OLC répertoriés sur l'île de Montréal, 76 % se consacrent à la musique, à l'histoire et au patrimoine.

La pratique en amateur de ce champ disciplinaire est principalement disponible par l'entremise des CCL et des CL (voir la figure 7).

La pratique des activités de métiers d'art semble être plus développée dans les villes liées. Sur les 10 OLC répertoriés dédiés aux métiers d'art, 8 sont situés dans les villes liées. Une étude plus approfondie sur la pratique en amateur des métiers d'art permettrait de mieux analyser et comprendre ce constat.

La figure ci-dessous illustre le nombre des CCL et des CL ayant participé aux consultations qui offrent des activités selon le champ disciplinaire. Ayant des programmations diversifiées, un CCL ou un CL peuvent offrir plusieurs activités liées à différents champs disciplinaires.

Figure 7 – Champs disciplinaires abordés par l'offre d'activités des CCL et des CL

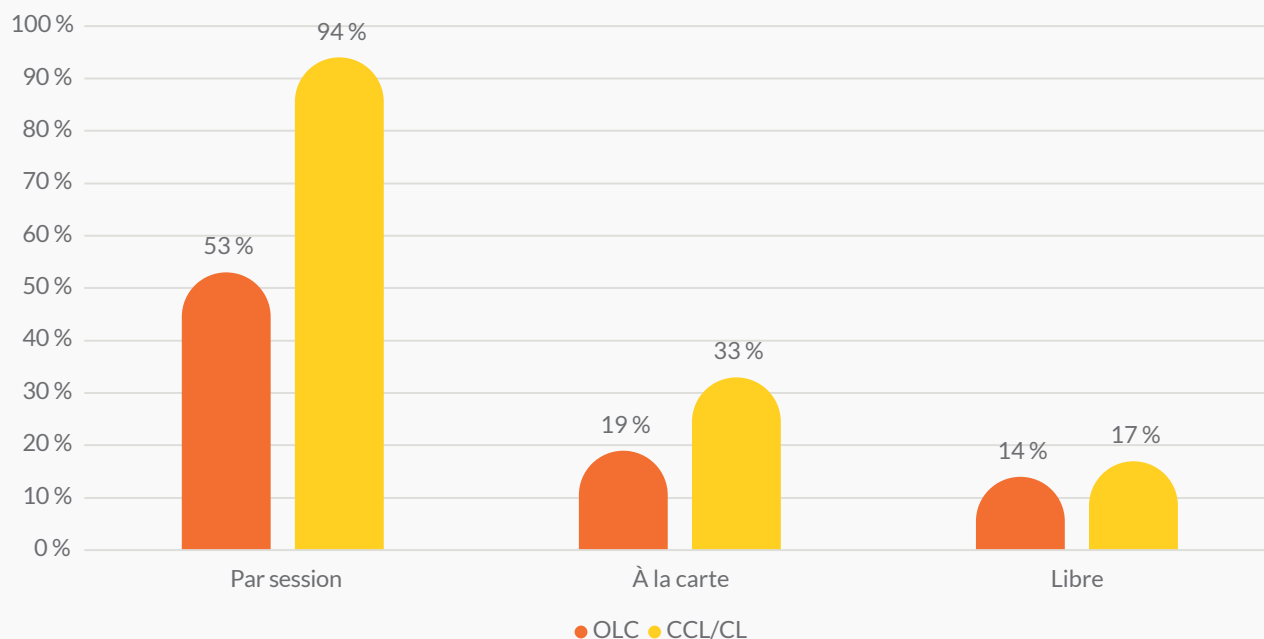


Notons que **89 % des CCL et des CL** consultés offrent des activités liées à la danse.

La programmation des CCL et des CL en matière de loisir culturel est à la fois très diversifiée et équilibrée, à l'exception de la création littéraire, qui est peu présente.

Soulignons que tous les champs disciplinaires liés à un domaine artistique s'y retrouvent.

Figure 8 – Types de participation aux offres d'activités



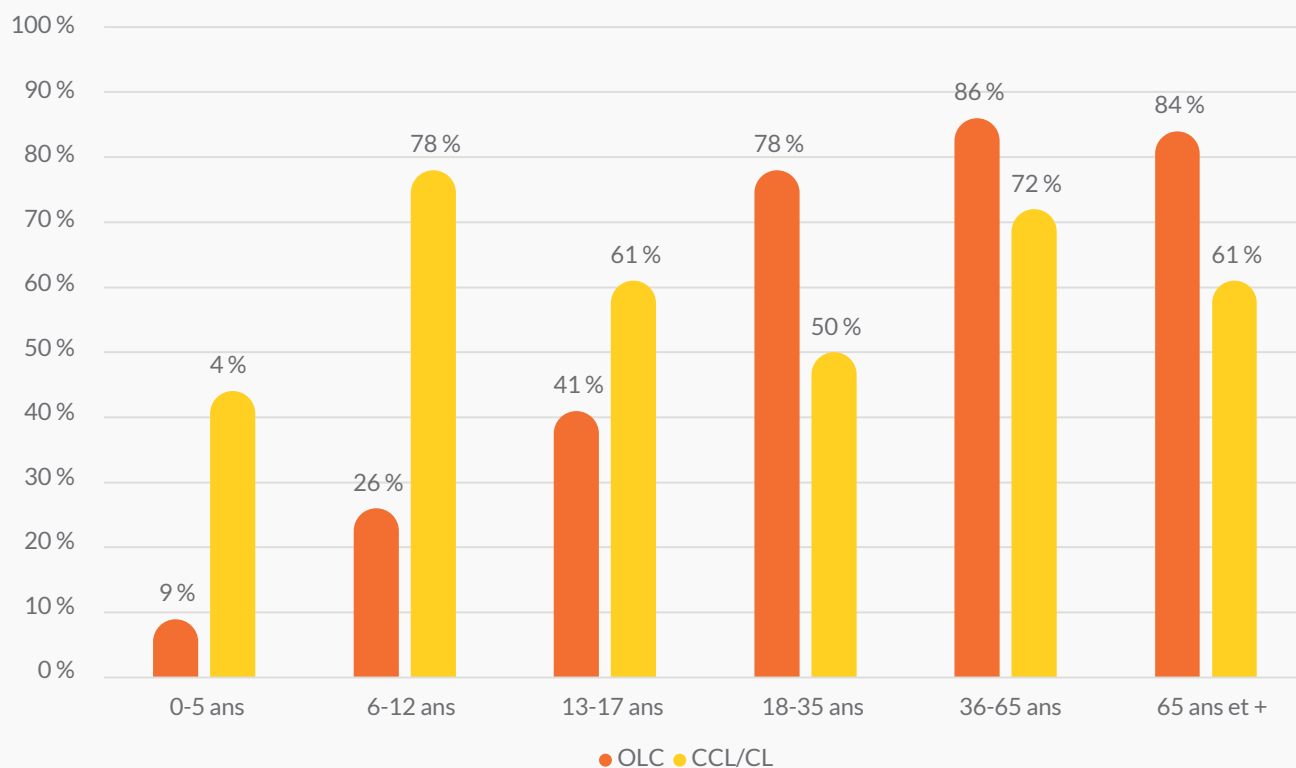
La pratique d'activités de loisir culturel par session est une caractéristique de la pratique artistique amateur. La pratique régulière d'une activité de loisir culturel est fondamentale pour l'apprentissage des techniques spécifiques aux disciplines artistiques.

Même si 33 % des CCL et des CL proposent des activités à la carte, le type d'offre de participation aux activités de loisir culturel peut être considéré plutôt traditionnel (par session). Soulignons qu'ils offrent une programmation d'activités dans plusieurs types de loisirs.



Profil des participant·e·s

Figure 9 – Groupes d'âge rejoints par les OLC, les CCL et les CL

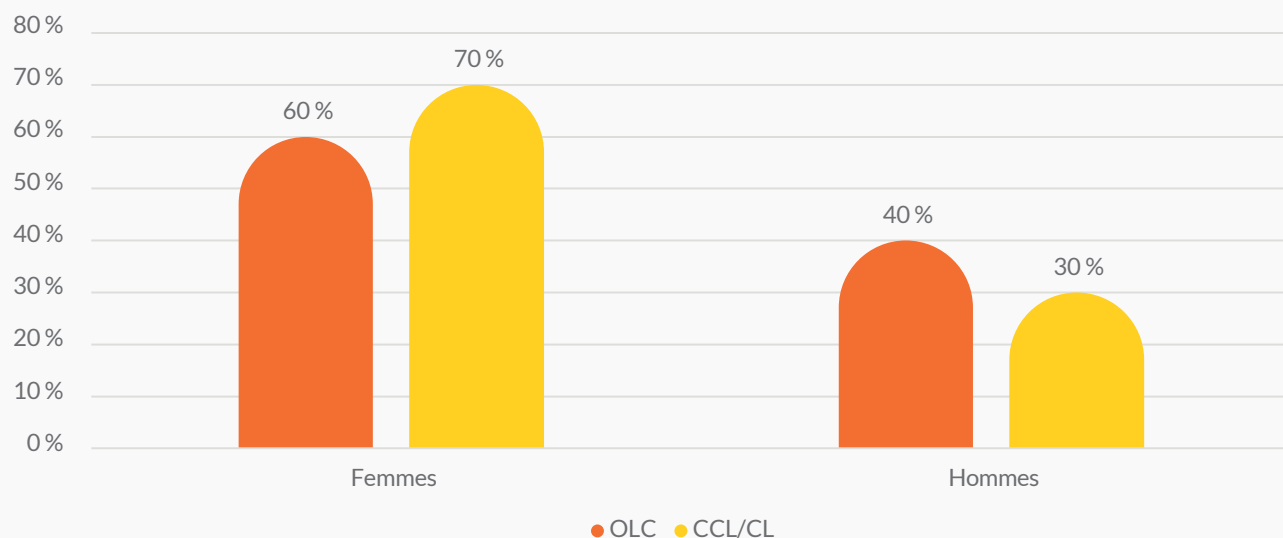


Les CCL et les CL se distinguent en offrant plus d'activités pour les 0-12 ans.

Les activités de loisir culturel sont principalement pratiquées par les 36 ans et plus. Les OLC rejoignent davantage les adultes.

Étant donné que les jeunes de 12 ans et moins fréquentent davantage les CCL et les CL, et que les activités de danse sont les plus offertes par ces derniers, on peut avancer que la pratique de la danse est une forte tendance chez les plus jeunes.

Figure 10 – Pourcentage des participant·e·s selon le sexe



Les OLC, les CCL et les CL rejoignent plus de femmes que d'hommes dans le cadre de leurs activités.

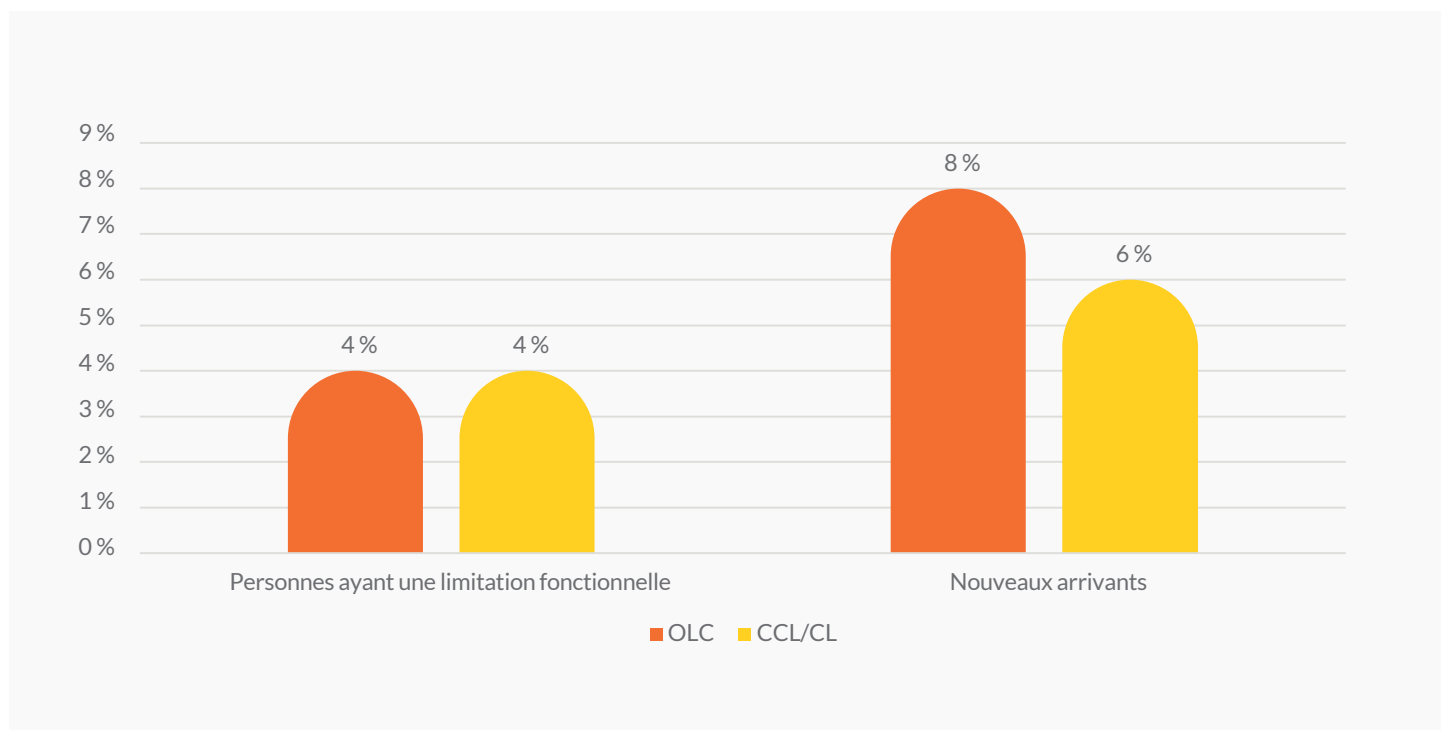
Les hommes tendent à fréquenter davantage les OLC pour pratiquer des activités de loisir culturel.

On peut présumer que les femmes sont principalement engagées dans le champ de la musique (notamment dans les chœurs), tout en tenant compte du fait que 53 % des OLC offrent des activités dans cette discipline [figure 6].



© CIVA

Figure 11 – Pourcentage de participation selon différents groupes sociaux



Si on considère que 33,2 %¹⁵ de la population de l'île de Montréal présente une incapacité, le nombre des personnes ayant une limitation fonctionnelle qui participent à des activités de loisir culturel est extrêmement bas.

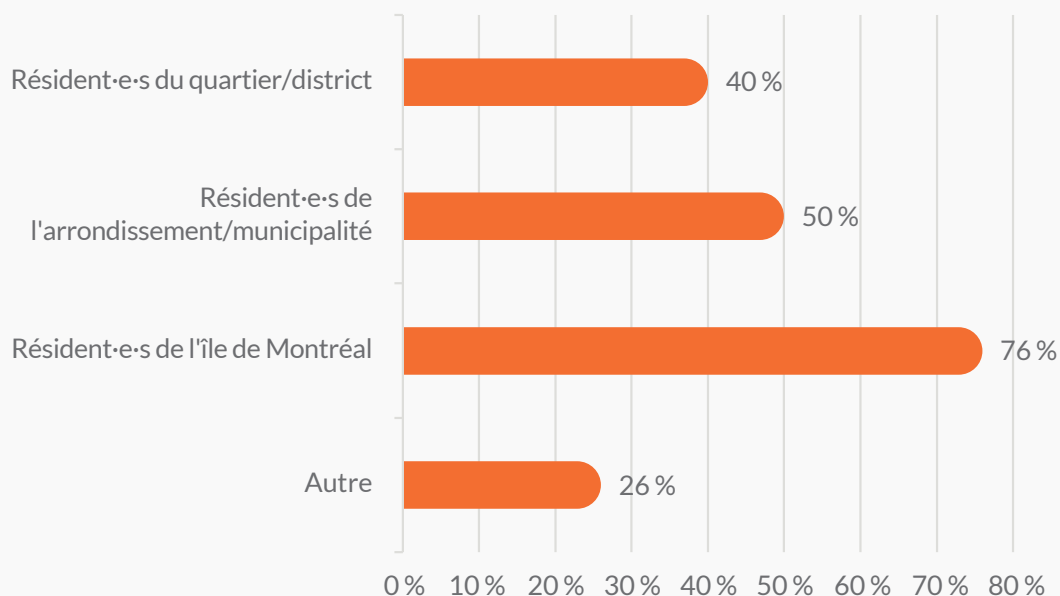
Malgré les recherches démontrant les impacts positifs de la participation à des activités culturelles sur l'intégration des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants, remarquons que les CCL et les CL ne rejoignent en moyenne que 7 % de cette population.

Selon les consultations, l'offre d'activités destinées aux nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants se limite à des sorties culturelles (festivals, expositions, musées, etc.).



15 ALTERGO, *Mémoire, Consultation publique-Diagnostic du loisir public montréalais*, 2019, p. 5.

Figure 12 – Public ciblé par territoire – OLC



Soulignons que **26 % des OLC** répondants accueillent également des participant·e·s résidant à **l'extérieur de l'île de Montréal**.

Selon le sondage, on constate une forte circulation des participant·e·s entre les arrondissements et les municipalités. Dans certains cas, le motif de ces déplacements est d'accéder à une activité artistique non disponible à proximité. Dans d'autres, les participant·e·s deviennent membres de deux OLC pour pouvoir pratiquer plus fréquemment l'activité artistique de leur choix.

Milieu scolaire



- Selon les centres de services scolaires consultés (2), les principaux champs disciplinaires pratiqués dans le cadre des activités de loisir culturel sont :



- Durant l'année scolaire 2018-2019, l'ancienne Commission scolaire de Montréal a recensé 250 projets culturels dans le cadre du programme *La culture à l'école*. L'offre d'activités est financée en grande partie par ce programme dans les établissements des CSS consultés. Notons que ces projets portent plutôt sur la médiation culturelle, et non sur la pratique artistique amateur.
- Au cours de l'année 2020, le CSSDM renouvellera sa politique culturelle, qui traitera davantage de la pratique artistique amateur. Cette nouvelle politique aura possiblement un impact sur l'offre d'activités actuelle.

ANALYSE DES PRINCIPAUX CONSTATS ET SUGGESTIONS

- Bien que 76 % des activités des OLC soient consacrées aux champs de la musique, de l'histoire et du patrimoine, l'offre en loisir culturel sur l'île de Montréal est très diversifiée. Les CCL et les CL jouent un rôle majeur dans la complémentarité de l'offre. À l'exception de quelques champs disciplinaires spécifiques, l'offre d'activités des CCL et des CL s'avère très équilibrée.
- Le milieu du loisir culturel a besoin de soutien afin de mieux intégrer les quatre axes de l'accessibilité universelle¹⁶ : architectural et urbanistique; programme, services et emploi; communications; sensibilisation et formation. Un soutien concret aux organismes permettrait une plus grande participation et inclusion des personnes ayant une limitation fonctionnelle. Par exemple, la création d'un ou de plusieurs pôles de pratique artistique amateur favoriserait l'accessibilité universelle aux activités.
- En ce qui concerne les nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants, les activités de loisir culturel ne sont pas très prisées par ceux-ci, car ils ont d'autres priorités essentielles. Toutefois, l'intérêt que les parents démontrent pour les activités offertes à leurs enfants pourrait être une occasion de les approcher. Ainsi, on pourrait envisager :
 - D'établir un programme d'activités intergénérationnelles destinées aux parents et aux enfants;
 - De coordonner l'horaire des activités pour qu'il convienne à la fois aux adultes et aux enfants, de manière qu'ils puissent y participer simultanément;
 - De compter sur un service de garde pendant que les parents participent à une activité culturelle de leur choix;
 - Soulignons que la promotion des activités se fait plutôt par le « bouche-à-oreille », donc les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants doivent d'abord être en contact avec des membres de la communauté. Il s'avère que l'information sur l'offre d'activités n'est pas suffisamment accessible à ce public.



16 ALTERGO, « Qu'est-ce que l'accessibilité universelle », dans Accessibilité universelle, septembre 2019, <https://www.altergo.ca/fr/accessibilite-universelle/quest-ce-que-l-accessibilite-universelle/>

- La concertation et les collaborations entre les organisations stimulant l'implantation des pratiques d'économie d'échelle entre différents organismes sont essentielles pour rendre plus accessible la pratique artistique amateur à la population, et particulièrement aux populations les plus vulnérables.
- Le partenariat pouvant émerger d'une nouvelle politique culturelle du CSSDM aurait possiblement des effets bénéfiques sur l'intérêt des jeunes pour pratique du loisir culturel, tout en faisant connaître les OBNL de proximité ou ceux qui ont les expertises requises selon la discipline. De plus, la mixité d'artistes professionnels et des OBNL serait une valeur ajoutée à la pratique artistique amateur.



PISTES D' ACTIONS RÉGIONALES

- **Accompagner les OLC dans le but d'implanter des pratiques d'économie d'échelle (achats conjoints, partage des ressources matérielles et humaines, etc.);**
- **Diffuser l'offre d'activités des organismes de loisir culturel dans des écoles;**
- **Valoriser le travail de qualité des organismes de loisir culturel et protéger leurs acquis;**
- **Promouvoir des pratiques organisationnelles qui favorisent la qualité des services et des activités dans les organismes de loisir culturel.**





FINANCEMENT

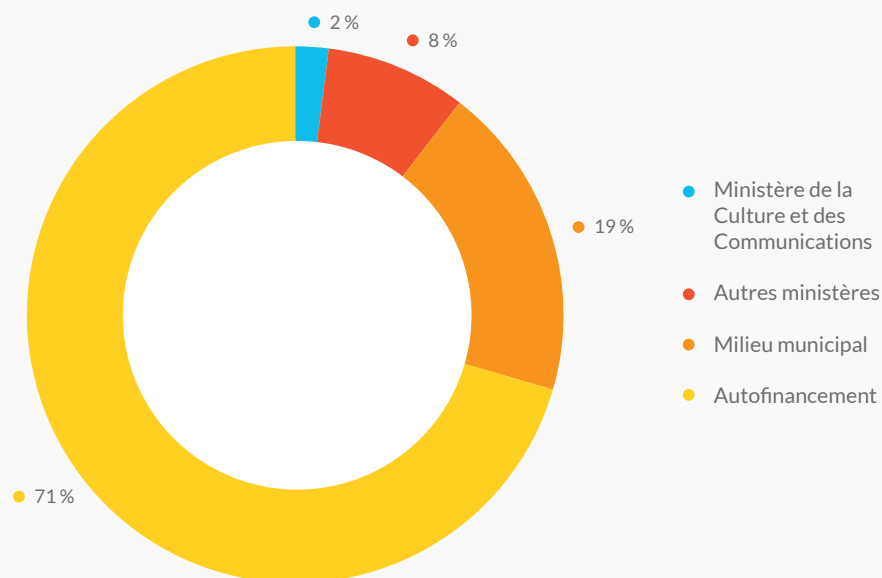
Milieu associatif



Le financement de leur mission reste un besoin primordial des OLC. Le loisir culturel n'est pas reconnu à sa juste valeur, et conséquemment, le financement des OLC est assez précaire. Si on prend en considération que les organismes n'ont pas les ressources nécessaires, la diversification des revenus est un défi de taille pour ceux-ci. Malgré les différents programmes de financement disponibles pour les OBNL, il est difficile pour un OLC qui ne compte que sur l'engagement bénévole de consacrer son énergie à répondre aux exigences des appels de projets.



Figure 13 – Principales sources de financement des OLC

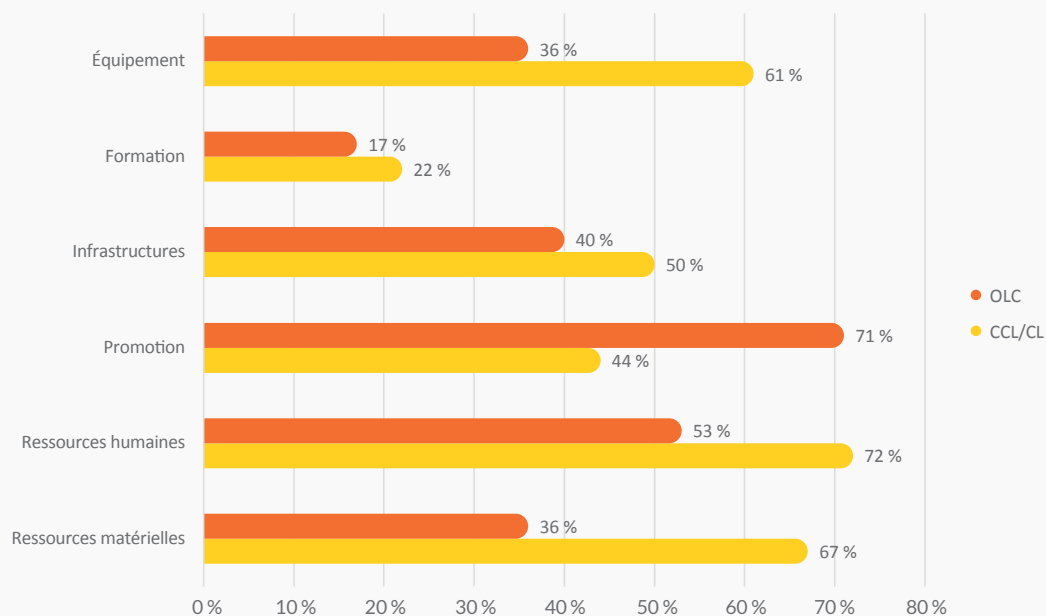


L'autofinancement est la principale source de revenu pour près de trois quarts des OLC. Notons que 53 % des OLC répondants sont spécialisés dans les disciplines musicales. Ces OLC ont forcément l'habitude d'organiser des concerts, ce qui rend possible l'autofinancement.

La deuxième source de financement des OLC provient du milieu municipal. Cependant, certains OLC soulignent l'importance d'adapter l'attribution du financement selon les arrondissements. Rappelons que la spécificité disciplinaire des activités de loisir culturel implique que les participant-e-s proviennent de plusieurs municipalités (voir figure 12).



Figure 14 – Principaux besoins des OLC, CCL et CL en matière de financement



Les principaux besoins en matière de financement des organismes (OLC, CCL et CL) concernent surtout les ressources humaines et la promotion (respectivement 63 % et 58 %).

Les ressources financières dédiées à la promotion sont restreintes et, conséquemment, la publicité et la promotion de l'offre d'activités sont quasi inexistantes sur le territoire montréalais. Notons que le principal besoin en matière de financement mentionné par les OLC concerne la promotion (71 %), et ce, d'une façon très marquée.

Quant aux besoins relatifs à la formation, ils semblent être moins prioritaires pour les organismes en comparaison avec leurs autres besoins. Par contre, lorsque les organismes ont été questionnés sur les besoins spécifiques en matière de formation (figure 5), 45 % des OLC et 72 % des CCL et des CL ont affirmé qu'un soutien financier pour les activités de formation était nécessaire. De plus, rappelons que le soutien financier pour la libération du temps des employé-e-s pour assister à des formations est significatif pour les CCL et CL (figure 3).

ANALYSE DES PRINCIPAUX CONSTATS ET SUGGESTIONS

L'autofinancement est un moyen incontournable pour entretenir une bonne santé financière et stimuler le développement des OLC. Les organismes gagneraient à renforcer leurs stratégies d'autofinancement.

Si on considère que l'autofinancement provient principalement de la vente de billets de spectacles, de concerts ou d'expositions, des commandites et des campagnes de levées de fonds, les trois éléments à considérer d'abord à ce sujet sont : les infrastructures, la promotion et la formation.



Infrastructures

En ayant des infrastructures adaptées, les OLC pourraient accueillir plus de spectateurs et spectatrices et plus de participant·e·s afin d'augmenter la vente de billets. Également, des locaux de pratique adaptés permettraient aux OLC d'augmenter le nombre de pratiquant·e·s.



Promotion

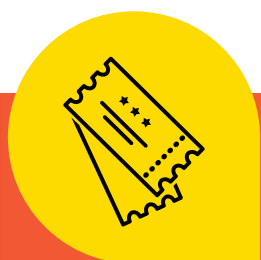
Deux éléments ayant un impact sur les sources de revenus des OLC sont à considérer en ce qui concerne la promotion de l'offre d'activités et la diffusion. En promouvant davantage leurs activités, les OLC sont susceptibles d'augmenter le nombre de leurs pratiquant·e·s et, par conséquent, leurs revenus. Une plus grande visibilité des activités de diffusion des OLC faciliterait la vente des billets.



Formation

L'accès à des activités de formation en lien avec la recherche de financement permettrait, plus particulièrement aux OLC, de renouveler leurs stratégies d'autofinancement, et bénéficierait également aux CCL et CL. En dernier lieu, cette thématique du financement s'ajoute à celles répertoriées dans la section *formation* (voir figure 3).

Soulignons que les OLC font preuve d'une grande autonomie en matière de financement. Toutefois, afin de favoriser leur développement, le milieu nécessiterait sans doute d'un soutien récurrent, particulièrement en ce qui concerne la promotion de l'offre d'activités et la diffusion. De plus, il serait pertinent que les acteurs-trices et les instances concerné·e·s amorcent une réflexion sur le décloisonnement du financement par arrondissement, en s'inspirant, par exemple, du Programme de reconnaissance et de soutien financier des organismes panmontréalais (PANAM).





PISTES D' ACTIONS RÉGIONALES

- **Élaborer des outils de communication permettant aux organismes de loisir culturel d'être informés des différents programmes de subventions gouvernementales, privées, et des fondations, ainsi que des fonds locaux et régionaux pouvant soutenir le développement des organismes;**
- **Offrir des services-conseils aux organismes de loisir culturel en matière de soutien à la recherche et de demandes de financement;**
- **Accompagner les organismes de loisir culturel dans le but d'implanter des pratiques d'économie (achats conjoints, partage des ressources matérielles et humaines, etc.).**



CONCLUSION

Sport et Loisir de l'île de Montréal considère le loisir culturel comme un vecteur de cohésion sociale et d'émancipation citoyenne. En raison de son apport significatif dans le développement des individus et de la communauté, le loisir culturel montréalais nécessite une plus grande valorisation et reconnaissance de son rôle dans l'écosystème culturel et celui du loisir public.

Le portrait que nous avons dressé est le résultat de la contribution de près de 150 gestionnaires, intervenant-e-s et bénévoles consulté-e-s provenant des milieux associatif, municipal et scolaire. Ce travail nous a permis de déterminer certaines caractéristiques du secteur et de mettre en lumière les principaux besoins et défis sur le territoire montréalais. Par le nombre d'actrices et d'acteurs diversifié-e-s, dotés d'expertises complémentaires, nous tenons à souligner le grand potentiel de développement du secteur. Évidemment, le contexte sanitaire actuel, dû à la pandémie de COVID-19, complexifie et amplifie les besoins et les défis des organismes. Aujourd'hui plus que jamais, la mobilisation de l'ensemble des actrices et des acteurs par la concertation et le partenariat devient essentielle à la survie des organismes.

Avec la collaboration des membres du comité de suivi régional, SLIM a déposé à la DR-MCC un plan d'action régional en loisir culturel. Les objectifs et les actions prévues dans le plan d'action ont été élaborés à partir des principaux faits saillants de ce portrait. Tout en tenant compte des répercussions de la crise sanitaire que nous traversons actuellement, il faudra sans doute se focaliser sur la concertation, la préservation du milieu et la relance des activités. Afin de susciter une volonté d'agir ensemble, SLIM coordonnera la mise en place du plan d'action régional en misant sur un leadership partagé.

Nous considérons que ce portrait sera un vecteur d'appropriation et de contribution à la reconnaissance de l'importance du loisir culturel, et qu'il suscitera l'engagement et la mobilisation du milieu autour de projets collectifs. D'ailleurs, à cet effet, des ateliers virtuels avec les organismes en loisir culturel ont déjà débuté et se poursuivront au cours de la prochaine année. Ces ateliers sont un premier pas vers la mise en œuvre de la concertation régionale et l'organisation d'actions pour le plein développement du loisir culturel sur le territoire montréalais.

PORTRAIT RÉGIONAL EN LOISIR CULTUREL



**SPORT ^{ET} LOISIR
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**